

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

**#103**

Juin/Juillet 2019



# AGDE

LE MAG

agde  
Archipel de vie

## À LA UNE

LA JETÉE DU GRAU  
D'AGDE RÉHABILITÉE

## ÉVÉNEMENT

LA PATROUILLE  
DE FRANCE

## DOSSIER

LE PLAN LOCAL  
D'URBANISME

# sommaire



## À LA UNE 8

La réhabilitation de la jetée  
du Grau d'Agde

Le Quai Jean Vila inauguré  
au Village Naturiste

Des récifs imprimés en 3D  
immergés au large du Cap d'Agde

Hervé Di Rosa expose  
ses œuvres au Palais des Congrès

Le point sur les travaux  
en Cœur de Ville



## ÉVÉNEMENT 14

16<sup>ème</sup> édition du Festival  
les Hérault du Cinéma et de la Télé  
Ça tourne à Agde

Le splendide show aérien  
de la Patrouille de France

Une belle cuvée  
pour la 10<sup>ème</sup> édition de Vinocap

Les traditions agathoises  
à l'honneur



## DOSSIER 26

Un PLU Municipal qui limite  
la densification urbaine souhaitée  
par l'État



## EN IMAGES 28



## ILS ONT CHOISI AGDE 30

MNN Body

Trésors d'atelier : l'esprit déco

Mademoiselle

Passions Argan



## CULTURE 32

Un air de nouveauté  
pour la Saison Culturelle  
Arts et Expositions

**50** En bref

**54** Tribunes libres

**56** Au conseil

**58** Infos pratiques



## SPORTS 38

**Le Swimrun de l'Archipel**

La 16<sup>ème</sup> édition du Trophée de l'Éphèbe

Le week-end de joutes du Pavois Agathois

Une fin de saison remarquable pour le Agde Volley-Ball

1 000 rugbymen en herbe pour le Tournoi des Petits Corsaires

Le premier Oceanman de France a eu lieu à Agde



## PATRIOTISME 44

Commémoration du 14 Juillet

Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Commémoration du Combat de Camerone

Commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

## La photo du mois

Depuis le mois de juin, sur la passerelle Guy Tourreau en direction du Cap d'Agde, s'illumine la nuit tombée en lettres colorées « Cap d'Agde Méditerranée ». Cette réalisation, assurée par France Enseigne pour l'éclairage, et par la Solatrag pour la partie technique, a pour objectif de signaler l'entrée de station en rappelant la marque « Cap d'Agde Méditerranée » créée et portée par l'Office de Tourisme.

Cet ouvrage s'inscrit pleinement dans la nouvelle signature architecturale du Cap d'Agde et de son Cœur de Station avec le Casino Barrière et le Palais des Congrès.



**Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde**  
Service Communication  
34306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 62 10  
Fax 04 67 94 62 19  
<http://www.ville-agde.fr>

**Directeur de la publication**  
Cilles D'Ettore

**Directeur Délégué**  
Jérôme Cavallès

**Responsable de la publication**  
Catherine Maurel

**Responsable Adjoint de la publication**  
Joël Tron

**Rédaction**  
Service Communication : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Gheysens et Nathalie Course

**Graphisme et mise en pages**  
Agnès Tardy - B@B communication  
**Fabrication et impression**  
JF IMPRESSION

**Photos**  
Une Pierre Arnaud ; service Communication (Laurent Gheysens, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Céline Gautier et Catherine Maurel) ; Giovanni Cittadinicesi (p.2) ; Pierre Arnaud (p.2, p.3, p.14 à 18) ; Renaud Dupuy de la Grandrive (p.10) ; Valérie Guillermo (p.14 à 18) ; Jacques Bénaroché. (p.17) ; Christian Sinibaldi (corso p.28) ; Pascallto (p.32) ; Giovanni CittadiniCesi (p.33) ; Christophe Reynaud de Lage (p.33) ; Tony Noël (p.33) ; (p.33) ; David Herrero (p.33) ; Céline Nieszawer (p.34) ; Saikusa Satoshi (p.34) ; Fabienne Rappeneau (p.34) ; Le 8<sup>ème</sup> Lion Studios (p.34) ; JSTEY (p.34) ; Guillaume Gaffiot (p.34) ; GS (p. 50)

**Visuels, illustrations**  
Cynthia Bernabé - Service Communication CAHM (Les jeudis de Vinocap p.2 et 23) ; Laurent Gheysens - Direction Communication et Animations Ville d'Agde (Fête des Associations p.2) ; Alexandre Desachy (Salon Nautique p.3) ; Agnès Tardy b@b communication (ILLIWAP p.4 et SLAM p.68)

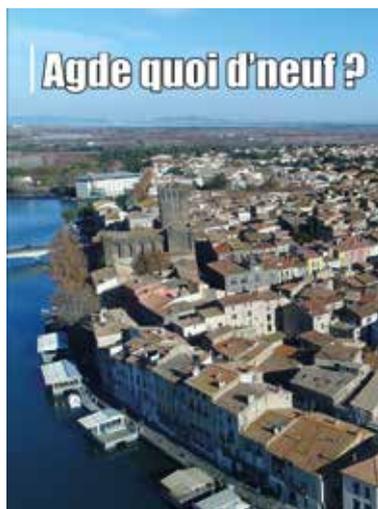
**À LA UNE**  
La Patrouille de France, cliché de Pierre Arnaud

Imprimé sur papier 90 grammes  
Tirage, 22 000 exemplaires  
Dépôt légal, 3<sup>ème</sup> trimestre 2019

## 4 QUOI DE NEUF ?

Depuis le mois de mai 2016, le service Communication de la Ville d'Agde vous propose de retrouver le meilleur de l'actualité locale dans des vidéos baptisées « Agde quoi d'neuf ? »

Un condensé, en moins de 10 minutes, des principaux événements qui ont rythmé le mois écoulé, événements que vous pouvez retrouver par ailleurs de manière plus détaillée dans le reste des vidéos et articles publiés sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans ce Journal.



Pratique!

**TÉLÉCHARGEZ** illiwap

**Avec Illiwap,**  
restez informés !

Toute l'actualité de votre ville avec Illiwap

- 1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)
- 2> Ouvrez l'application et ajoutez une station
- 3> Scannez le **QR code** ci-contre ou entrez le code @agde
- 4> Recevez les infos pratiques et les actualités de la Ville **en temps réel !**

A square QR code located at the bottom right of the smartphone graphic, intended for scanning to download the app.

Tous les événements  
mais aussi l'actualité  
de votre ville  
disponibles sur  
[www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr)



# >> L'ÉDITO DU MAIRE

## GILLES D'ETTORE



**L**a valorisation de notre patrimoine historique et environnemental est une constante de l'action municipale en Agde. Ces deux dimensions culturelle et écologique sont mises en œuvre dans la plupart des projets que nous faisons aboutir.

C'est le cas notamment avec cette première mondiale réalisée sur notre littoral et qui a consisté à l'implantation de micro-récifs artificiels au large du Cap d'Agde élaborés grâce à l'utilisation de nouvelles technologies d'impression 3D. Ce programme de restauration écologique, baptisé Réciflab, va permettre de recréer et de préserver la biodiversité marine de nos rivages. Un projet d'excellence qui fait suite, dans un autre domaine, à celui que nous avons conçu pour la réutilisation des eaux usées traitées dont on a pu mesurer l'importance en cet été de grande sécheresse.

La préservation de notre environnement passe aussi largement par des règles d'urbanisme suffisamment contraignantes pour limiter l'urbanisation. La modification du Plan Local d'Urbanisme adoptée cet été vient renforcer la réglementation que nous avons établie en 2016 pour limiter les conséquences des lois votées au niveau national et qui viennent encourager la densification du bâti. Si la construction de logements nouveaux constitue un impératif national pour répondre aux besoins en la matière liés à l'évolution démographique, il n'en reste pas moins que sur un territoire comme le nôtre les phénomènes de densification sont de nature à abîmer nos paysages et au final notre qualité de vie. C'est pourquoi nous avons pris, comme souligné dans ce journal, les mesures les plus radicales autorisées par la loi afin de limiter ce risque.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, nous avons eu le bonheur d'inaugurer la jetée du Grau d'Agde qui, après un chantier de réhabilitation de deux mois, a retrouvé son aspect originel mais surtout est désormais accessible à tous pour la promenade.

En Cœur de Ville, la restauration des espaces publics situés entre la Belle Agathoise et la cathédrale a été achevée avant la saison dans un quartier où, en partenariat avec l'État, les réalisations se succèdent désormais à un rythme soutenu grâce aux crédits mobilisés dans le cadre de la politique de la Ville.

Le chantier du château Laurens est lui aussi en cours d'achèvement avec une première ouverture prévue début janvier. Ce sera l'occasion pour tous les Agathois de se réapproprier un site emblématique de notre histoire commune.

Par ailleurs, après le réaménagement de l'entrée de station qui a permis de fluidifier et de sécuriser la circulation, une nouvelle bretelle d'accès desservant le littoral a été réalisée en partenariat avec le Département au niveau de la route de Rochelongue avec pour objectif de désengorger l'entrée de ville au rond-point de l'Éphèbe.

Enfin, si la saison estivale s'achève et qu'il est trop tôt pour en tirer un premier bilan, je tiens à saluer le succès rencontré par les manifestations culturelles et festives organisées durant la période. De Vinocap aux Hérault du Cinéma en passant par les concerts de la scène flottante ou le spectacle offert par la Patrouille de France, ce sont autant d'événements accessibles gratuitement qui ont mobilisé les foules et contribué à l'attractivité de notre destination.



# DES IDÉES POUR SORTIR



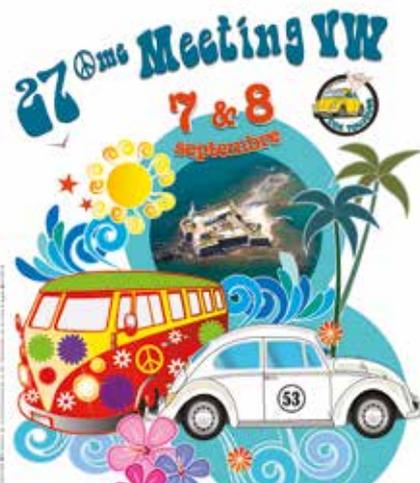
**5 ET 12 SEPTEMBRE**

Les jeudis de Vinocap  
Belvédère du Palais des Congrès Cap d'Agde  
Méditerranée. Rond-point Carré d'As. Le Cap d'Agde



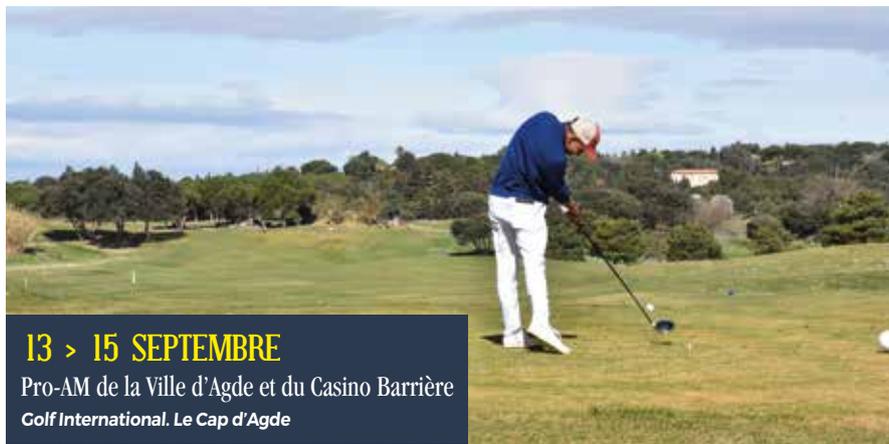
**7 SEPTEMBRE**

Fête des associations  
La Promenade. Agde



**7 ET 8 SEPTEMBRE**

27<sup>ème</sup> Meeting Cox  
Le Cap d'Agde



**13 > 15 SEPTEMBRE**

Pro-AM de la Ville d'Agde et du Casino Barrière  
Golf International. Le Cap d'Agde



**14 ET 15 SEPTEMBRE**

La Grande Braderie  
Quais du Centre-Port. Le Cap d'Agde



**14 ET 15 SEPTEMBRE**

Cap d'Agde Motor Festival  
Île des Loisirs. Le Cap d'Agde



**20 > 22 SEPTEMBRE**

36<sup>èmes</sup> Journées Européennes du Patrimoine  
Sur toute la commune



**21 SEPTEMBRE**

World Clean Up Day

Place de la Belle Agathoise, Agde - Parking de la plage, La Tamarissière - Parking du Parc Lano, Le Cap d'Agde



**21 ET 22 SEPTEMBRE**

Les journées du collectionneur

Quais du Centre-Port, Le Cap d'Agde



**28 ET 29 SEPTEMBRE**

Championnat de France Stand Up Paddle

Centre Nautique, Le Cap d'Agde



**29 SEPTEMBRE > 27 OCTOBRE**

Octobre Rose

Sur toute la commune



**24 OCTOBRE > 2 NOVEMBRE**

Capéchecs

Centre de Vacances CCAS, Le Cap d'Agde



**27 OCTOBRE**

Fête du Vin Nouveau

Cœur de Ville, Agde



**27 OCTOBRE > 2 NOVEMBRE**

National Tennis Cup

Centre International de Tennis, Le Cap d'Agde



**30 OCTOBRE > 3 NOVEMBRE**

Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde

Le Cap d'Agde



**9 > 11 NOVEMBRE**

Passion Chocolat

Moulin des Évêques, Agde

# La jetée du Grau d'Agde

Une réhabilitation respectueuse de notre patrimoine

À l'occasion de la Fête de la Mer, samedi 22 juin, la jetée du Grau d'Agde, entièrement réhabilitée, a été inaugurée. Au fil du temps, l'érosion marine avait fortement érodé le basalte structurant la jetée, rendant la promenade dangereuse.

Tout l'enjeu de cette réhabilitation était de sécuriser la jetée. Après plusieurs propositions (platelage, dalle, ragréage) le choix du rabotage de la jetée a été retenu. La mise en œuvre de ce chantier a nécessité de faire un relevé topographique par drone de la jetée et de créer un dossier numérique en trois dimensions sur lequel chaque pierre a été numérisée. Au préalable du rabotage, toutes les pierres affaissées ont été remises à niveau par scellement chimique et calées par injection de béton liquide. La mise à niveau de l'ouvrage a été réalisée par une raboteuse à guidage GPS. Les joints ont été aspirés et démolis et la jetée a été hydro-décapée pour pouvoir réaliser un jointage au mortier spécifique avec du sable de basalte pour une meilleure unité visuelle. En finition,

## >> LA PROMENADE PIÉTONNE DE LA DIGUE RICHELIEU RÉNOVÉE

Lieu de promenade cher aux vacanciers comme aux locaux, la digue Richelieu souffre des coups de mer en hiver. Aussi, la promenade piétonne présentait des risques pour les visiteurs, et n'était pas sécurisée. C'est pourquoi la Sodéal a entrepris des travaux afin de la réhabiliter. Durant les mois d'avril et mai, ces travaux ont concerné les joints entre les dalles qui ont été entièrement refaits avec de la résine époxy. Et un béton teinté a été coulé afin de remettre le sol au niveau. Tout ceci, sans modifier l'aspect visuel et esthétique de cette digue dont la construction a été lancée en 1632, à la suite de la visite du Cardinal Richelieu à Agde.



pour supprimer le rainurage suite au rabotage, une opération de bouchardage a été nécessaire (rabotage circulaire de la pierre).

## >> UNE PROMENADE EN TOUTE SÉCURITÉ

Après le traditionnel couper de ruban, le Maire Gilles D'Ettore a pris la parole pour officiellement inaugurer cette « nouvelle » jetée en précisant que « nous avons pris la décision d'entreprendre des travaux novateurs afin de raboter entre 2 et 5 cm de basalte pour permettre une promenade sur la jetée en toute sécurité. Après

seulement deux mois de travaux, il est désormais possible de s'y balader en talon, en poussette, et en fauteuil roulant. C'est un investissement de 300 000 euros que nous avons engagé afin d'offrir, à nouveau, une surface plane aux promeneurs. Le résultat est conforme à nos attentes, et nous allons utiliser cette même technique qui permet de conserver l'authenticité du site pour réhabiliter la digue de la Tamarissière ».

Enfin, à l'issue du chantier, l'ensemble du mobilier a été remis en place, à savoir les bancs monolithes rectangulaires et les bittes d'amarrage réimplantées sur leurs emplacements d'origine.



# Le quai « Jean Vila »

## inauguré au Village Naturiste

C'est une inauguration symbolique qui s'est tenue, jeudi 4 juillet, au Village Naturiste au Cap d'Agde. En effet, après des mois de travaux, le quai de la Joliette, réhabilité et désormais entièrement piétonnisé, a officiellement pris le nom de Jean Vila, en hommage à ce personnage indissociable du quartier né un 4 juillet et qui nous a quittés en janvier dernier.



C'est une foule nombreuse qui était présente pour cette inauguration, aux côtés du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, des élus du Conseil Municipal parmi lesquels Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Fêtes et des Animations et ami de longue date de Jean Vila, de Philippe Barreau, Président de l'Union des Professionnels du Tourisme Nautique (UPTN) lequel a succédé à Jean Vila, et de la famille de ce dernier. Après le dévoilement de la plaque commémorative, qui rappelle que Jean Vila a été président du l'UPTN de 2008 à 2019,



le Maire Gilles D'Ettore a pris la parole pour, dans un premier temps, présenter l'aménagement réalisé par la Municipalité sur cet axe entièrement rénové. « C'est un grand jour pour le Village Naturiste. Depuis sa création, la Ville ne s'était jamais engagée pour la valorisation d'espaces publics de cette dimension. Ici, ce sont en effet 2 000 m<sup>2</sup> qui ont été totalement restructurés sur ce quai qui désormais est un lieu de balade entièrement piéton. Ce chantier a demandé un investissement de la commune à hauteur de 1 200 000 euros pour un résultat qui correspond à la volonté municipale d'accroître les espaces publics sur l'ensemble du territoire communal et notamment au sein du Village Naturiste. C'est le début de la reconquête de ce quartier que nous souhaitons totalement réaménager afin de le rendre plus agréable et moins parasité par les voitures. Ainsi, prochainement, nous réaliserons l'allée sur les hauts de plage. Ce quai Jean Vila répond à ce renouveau que nous avons voulu pour le Village Naturiste qui occupe une place majeure dans le tourisme et dans l'activité économique de la Ville d'Agde ».

### >> « UN HOMME GÉNÉREUX, CHALEUREUX ET BIENVEILLANT »

Ensuite, le Premier Magistrat a rendu hommage à celui dont le nom est désormais associé à ce quai. « Nous sommes vraiment heureux, qu'aujourd'hui, en commun accord avec sa famille et tous ses amis, nous ayons pu baptiser ce quai du nom de Jean Vila, un homme généreux, chaleureux et bienveillant. Toujours modeste, il ne cherchait ni trophée, ni gloire, et s'est toujours préoccupé des autres. Lorsqu'il a créé, avec beaucoup de ses amis dont Patrick Artaud et Christian Bézes, l'association des Solex Cap, reconnaissables partout où ils passent par leurs tee-shirts roses, il l'a fait pour amener un peu de chaleur et de sourire à nos aînés dans les maisons de retraite. Et tous les bénéfices qu'il pouvait récolter, il les a distribués à la Croix-Rouge et à la Société Nationale de Sauvetage en Mer. C'est aussi à cet état d'esprit que nous avons voulu rendre hommage sur ce lieu public. En donnant à ce quai le nom de Jean Vila, c'est l'exemplarité d'un homme que nous avons voulu mettre en avant ».

# Des récifs imprimés en 3D

immergés au large du Cap d'Agde

C'est une première mondiale, au large du Cap d'Agde, 32 récifs artificiels réalisés par impression béton 3D, baptisés XReef, ont été immergés sur la bande des 300 mètres, lundi 27 et mardi 28 mai.



Un projet de balisage nouvelle génération porté par la Ville d'Agde et son Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise dans le cadre du programme de restauration écologique Réciflab dont la Ville est lauréate nationale. Une opération menée en partenariat avec Seaboost artificial Reefs, XtreeE, le Groupe Vicat et soutenue financièrement par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Si l'opération a démarré en toute discrétion sur la partie Est de notre côte, elle a pris fin

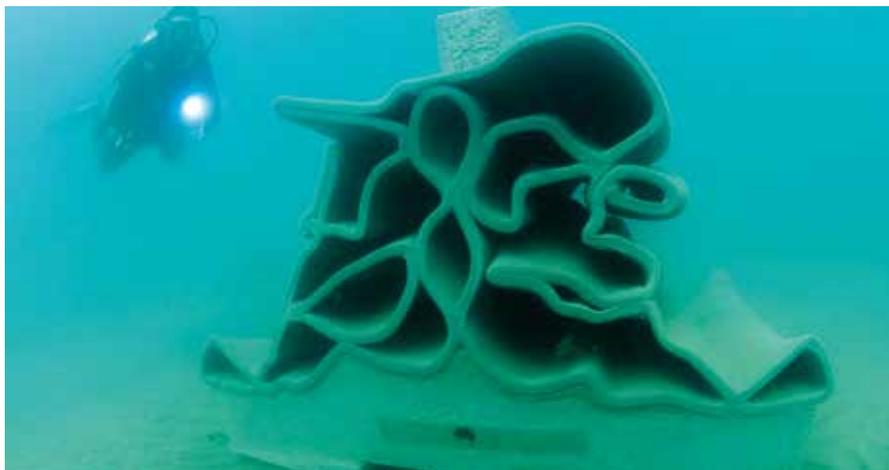
sous le feu des projecteurs pour la partie Ouest. En effet, la presse locale et nationale avaient les caméras braquées sur le Castor II, colosse des mers en charge du délestage des récifs. Un balai spectaculaire supervisé par Renaud Dupuy De La Grandrive, Directeur du Milieu Marin et le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, venu assister à cette première mondiale.

« Nous sommes très heureux de porter cette initiative, qui est une occasion unique de recréer des micro-récifs artificiels qualitatifs afin de permettre une gestion durable de nos côtes et d'offrir un espace protégé pour la faune locale et ainsi préserver la biodiversité marine de notre littoral ».

1<sup>ère</sup> mondiale

32 récifs artificiels imprimés en 3D

Préservation de la biodiversité marine



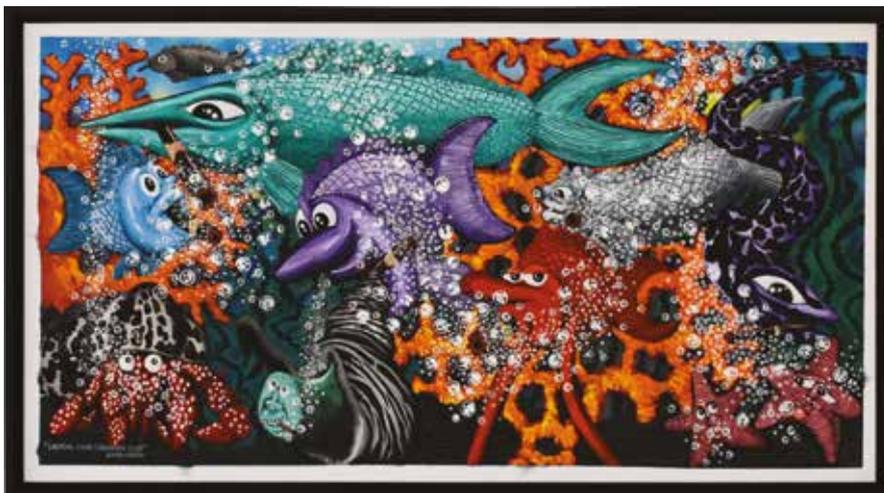
# L'artiste peintre Hervé Di Rosa

expose ses œuvres aquatiques au Palais des Congrès



Depuis le 21 juin dernier, la salle d'exposition du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée accueille des œuvres inédites d'Hervé Di Rosa, artiste sétois, Pape de la Figuration Libre avec son ami Robert Combas et reconnu depuis plusieurs décennies sur la scène internationale. Après avoir réalisé la résille qui habille le Casino et le Palais des Congrès, l'artiste a choisi de présenter un ensemble d'œuvres récentes sur le thème de l'eau, avec des figures sous-marines. Poulpes, crabes, étoiles de mer, méduses et calmars cohabitent

dans ces fonds marins, évoluant dans des scènes colorées et vivantes. L'inauguration a eu lieu le jeudi 20 juin en présence de l'artiste Hervé Di Rosa, du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du Maire de Sète François Commeinhes, de Philippe Bonon, d'A+ Architecture qui a réalisé le Palais des Congrès et le Casino et d'un public venu nombreux. Le Maire Gilles D'Ettore a tenu à remercier « Hervé Di Rosa, qui nous a fait le grand honneur de participer à la réalisation de notre nouveau Cœur de Station, en créant la résille de 2 900 m<sup>2</sup> qui orne la façade du Palais



des Congrès et du Casino. Hervé Di Rosa est un artiste ô combien attachant, et nous sommes très fiers qu'il ait accepté de présenter ses œuvres, dont la thématique sous-marine nous correspond, et ce pour la première exposition organisée au sein du Palais des Congrès ». Quant à Hervé Di Rosa, il a précisé avec une pointe d'humour qu'il a « dessiné les plaques métalliques qui se trouveront au pied des arbres tout au long de la future Rambla. C'est une première au monde, aucun artiste n'a jamais fait ça ! ». Après les discours, Hervé Di Rosa n'a pas hésité à prendre la pose avec ses admirateurs ou à réaliser des dédicaces, toutes personnalisées.

# Le point sur...

Les travaux en Cœur de Ville



Rue Honoré Muratet



Rue Louis Bages



Place Jean Jaurès

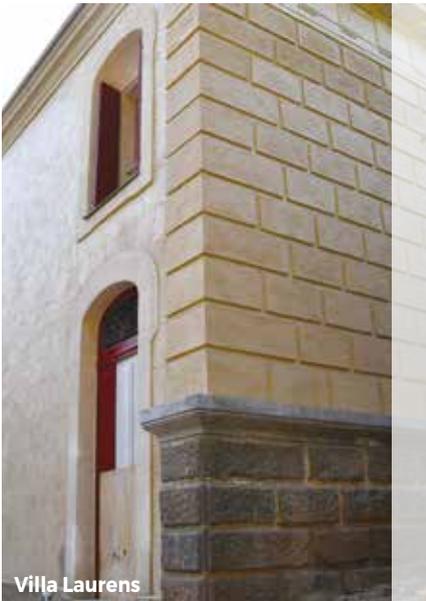
Après 7 mois de travaux, les rues Louis Bages, Honoré Muratet et la place Jean Jaurès ont été entièrement réaménagées. Ainsi, elles ont bénéficié d'une complète réfection où des pavés en basalte ont été posés sur l'ensemble du site. De plus, un éclairage public et un mobilier urbain plus contemporains et écologiques ont également été installés afin de s'intégrer parfaitement dans ces espaces publics rénovés (voir page de droite). Enfin, dans une optique de créer une véritable entrée sur le Cœur de Ville, le sens de circulation des rues Louis Bages, Honoré Muratet et Jean Roger a été inversé.



Villa Laurens



Villa Laurens



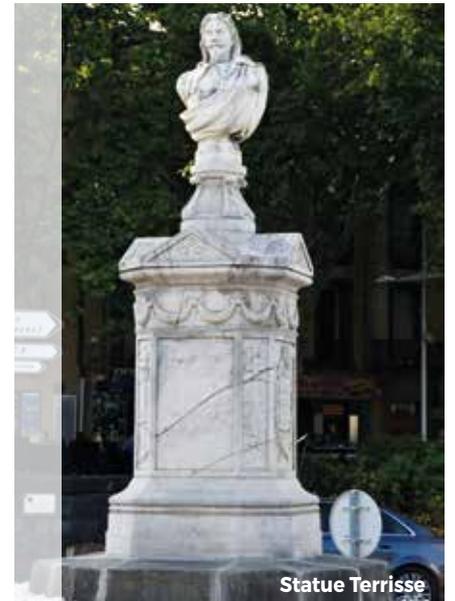
Villa Laurens

### >> LA VALORISATION DU PATRIMOINE SE POURSUIT

Concernant la Villa Laurens, les derniers travaux qui ont démarré début 2017, ont pour objectif la restauration générale de tous les espaces afin d'en faire émerger un véritable pôle culturel. Son ouverture au public est prévue début 2020.

Le parking du Moulin des Évêques a été restructuré afin de mieux définir les espaces de stationnements et un accès a été créé permettant de rejoindre directement le parking de la Vallée.

Enfin, la statue Terrisse a déménagé de la Promenade, laquelle va être prochainement restructurée, au rond-point Capelier, d'où elle accueille désormais les nouveaux visiteurs du centre historique.



Statue Terrisse



Mobilier urbain rue Honoré Muratet



Parking de la Vallée



# Nouvel écrin

## Pour la 16<sup>ème</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DES

C'est au sein du nouveau Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée que s'est déroulée, du 18 au 24 juin, la 16<sup>ème</sup> édition du Festival des Hérault du Cinéma et de la Télé. Un bel écrin qui donne une nouvelle dimension à ce rendez-vous incontournable des passionnés du 7<sup>ème</sup> art et du petit écran. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a officiellement lancé cette 16<sup>ème</sup> édition le mardi 18 juin, lors de la soirée d'ouverture, en présence de Serge Regourd, Conseiller Régional d'Occitanie et président de la commission Culturelle de la Région. Au cours de la soirée, le Maire a remis un Césarion à Serge Moati, le célèbre homme de télévision mais aussi cinéaste, dont c'était la première participation à la manifestation.

Dès le lancement de cette édition le public, toujours plus nombreux d'année en année, a pu participer aux différents rendez-vous proposés par le Festival : projections de longs-métrages, compétitions de courts-métrages, rencontres avec les invités sans oublier chaque soir le traditionnel tapis rouge. Au total, c'est près d'une trentaine de séances qui ont été offertes aux spectateurs et la plupart des projections ont eu lieu en présence des équipes. Ainsi le réa-

lisateur Christophe Duthuron est venu présenter son film « Les vieux fourneaux », tout comme José Alcalá, qui était accompagné de Bernard Le Coq et de Solam Déjean pour le film « Qui m'aime me suive ! », deux œuvres qui ont d'ailleurs été tournées dans la région et pour une des scènes de la première au Cap d'Agde. Côté télévision, Christian Guerinel réalisateur de « L'archer noir », une fiction inédite qui sera diffusée sur TFI, avait à ses côtés une grande partie du casting,



Salle comble pour les projections au Palais des Congrès

de l'auteur Richard Roulet en passant par les comédiens Laurent Ournac, Hélène Degy, Laurent Spielvogel, Frédéric Marenber, Hélène Bizot jusqu'au producteur François Enginger.

Cette année, de jeunes Agathois ont été mis à l'honneur à l'occasion de la diffusion de trois courts d'écoles, réalisés par Yacine Sersar avec la participation active des enfants. Un beau projet qui a conquis le public et qui traite de sujets



Cérémonie d'ouverture en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du cinéaste et homme de télévision Serge Moati et de Serge Regourd, Conseiller Régional

d'actualité comme la culture, la discrimination ou l'environnement. Si le public a rempli la salle de 1 200 personnes à plusieurs reprises, il a également assisté en masse, non plus à la célèbre montée des marches (puisque'il n'y en pas), mais au désormais « Tapis Rouge » ! Un événement, toujours aussi attendu et foulé pour le plus grand plaisir des fans par de nombreux invités tels que l'équipe de la série « Candice Renoir » ou encore les comédiennes Fanny Cottençon, Julie Debazac, Gabrielle Lazure, Sophie Le Tellier,

Pierre Castaldi, Frédéric Bouraly, Firmine Richard, Rémy Julienne, Vincent Lagaf, Bernard Menez, Moussa Maaskri, Vanessa Valence, Eric Duquesne, Lou Gala, Saïda Jawad, Tex, Patrick Préjean, Michel La Rosa, Khaled Alouach, Théo Bertrand, Bryan Trésor, Olivier Sitruk, Christian Vadim, Jérémy Covillault, Alexandre Thibault, Mireille Perrier, Chloé Stéphany, Mathias Mlekuz, Grace de Capitani, Jean-Yves Berteloot, Paul Granier, Amir El Kacem, Philippe Caroit, Louis-Karim Nebati, Éric Lavaine, Karim Belkhadra...



La divine Brigitte Fossey

## HÉRAULT DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉ



Matilda Marty et Alix Bénézech en ouverture de Festival. Autre moment d'affluence, la venue exceptionnelle des comédiens de la série tournée à Sète « Demain Nous Appartient ». Un réel bain de foule dans une ambiance bon enfant pour la vingtaine d'acteurs parmi lesquels Linda Hardy, Juliette Tresanini, Rani Bheemuck, Charlotte Valandrey, Samy Gharbi, Théo Cosset ou encore Hector Langevin. Tout au long du Festival le public a pu croiser Natacha Amal, Martin Lamotte, Brigitte Fossey, Jean-



L'équipe de la série « Candice Renoir »

Comme chaque année, le dimanche matin a eu lieu le traditionnel concours de pétanque, le trophée Ticky Holgado. Un moment de convivialité durant lequel pétanqueurs locaux et invités se retrouvent en équipe pour disputer une compétition acharnée. Compétition toujours mais cette fois-ci de courts-métrages avec en clôture du Festival le Palmarès du Top des Courts. Le jury professionnel présidé par le réalisateur Olivier Mégaton, auteur de « Transporteur 3 » et de « Taken », a primé les courts « Call me Matthew » de Rémy

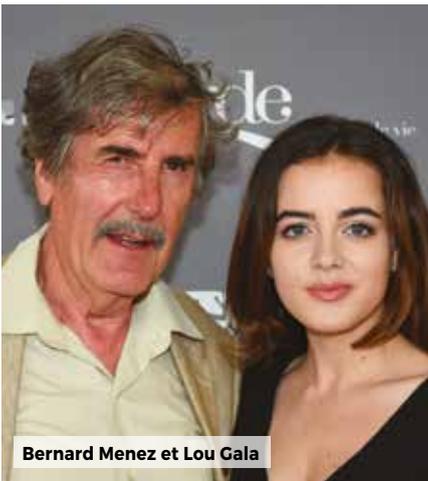
Cayuela, « Cache-cash » de Erya Baroux et Martin Darondeau pour le prix du public. Si la cérémonie de clôture s'est tenue le dimanche, le public a pu assister lundi soir à une soirée « théâtre » avec deux spectacles proposés respectivement par Ludovic Berthillot et David Brécourt lesquels ont offert aux spectateurs un moment intimiste entre humour et poésie. Rendez-vous l'année prochaine, pour la 17<sup>ème</sup> édition du Festival des Hérault du Cinéma et de la Télé !



Bernard Le Coq en séance de dédicaces



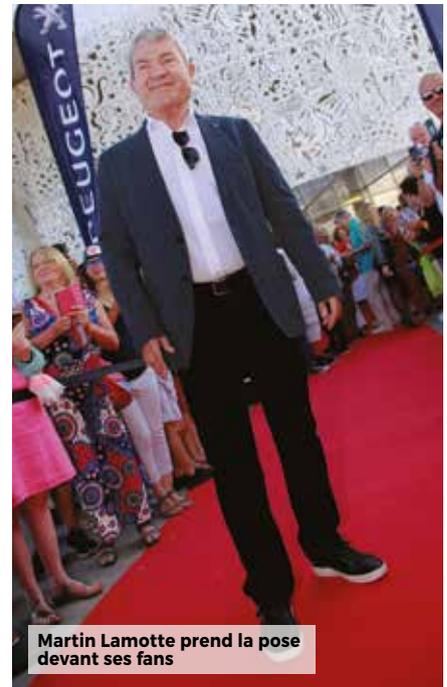
Gabrielle Lazure, fidèle du Festival



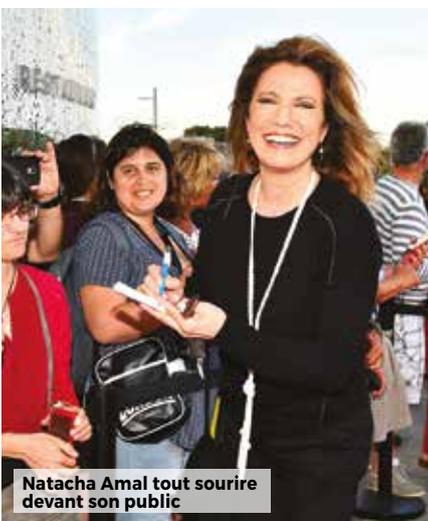
Bernard Menez et Lou Gala



Christian Vadim et Nadège Gueugnon



Martin Lamotte prend la pose devant ses fans



Natacha Amal tout sourire devant son public



La ravissante Fanny Cottençon



Serge Moati, cinéaste et homme de télévision



Les élèves des écoles Notre-Dame et Jules Verne sur la scène du Palais des Congrès



L'animateur Tex



Les comédiens de la célèbre série « Demain nous appartient »



Éphèbe d'honneur pour l'animateur et comédien Vincent Lagaf



Laurent Ournac entouré de l'équipe du film « L'Archer noir »



Le comédien Philippe Duquesne



Le célèbre cascadeur Rémy Julienne



Jean-Pierre Castaldi toujours proche de son public



Première participation pour l'acteur Patrick Préjean



Le Jury du Top des Courts



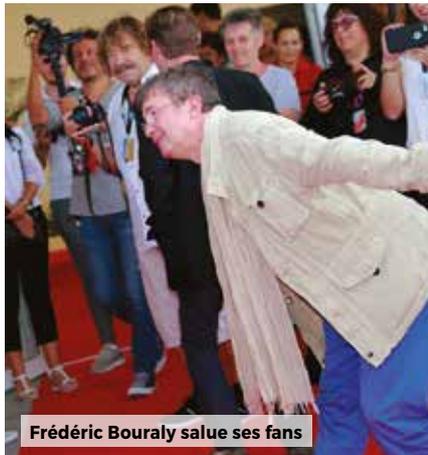
Les comédiennes Vanessa Valence et Saida Jawad



Firmine Richard dédicace l'affiche du Festival



La ravissante Julie Debazac



Frédéric Bouraly salue ses fans

## Palmarès du Top des Courts



### GRAND PRIX

« Call me Matthew »  
de Remy Cayuela

### PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININ

Hélène Bizot dans « Bel ange »  
de Franck Victor

### PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULIN

Husky Kihal dans « Cache-cash »  
de Enya Baroux et Martin Darondeau

### MENTION SPÉCIALE

« Édith et Henry » de Clémence Lebatteux

### COUP DE CŒUR DU PUBLIC

« Cache-cash » de Enya Baroux et Martin Darondeau

# Ça tourne à Agde !

## UN TÉLÉFILM ET TROIS COURTS D'ÉCOLES RÉALISÉS EN 2019

Depuis la création, en 2003, de la Commission Locale du Film, qui a permis d'accompagner de nombreux projets cinématographiques, la commune d'Agde accueille chaque année des tournages sur son territoire. Une pensée toute particulière pour Jean-Pierre Mocky qui vient de nous quitter et qui en 2005 tournait sur les terres agathoises un de ses longs métrages « Le Bénévole ». Cette année, ce sont trois courts d'écoles et un téléfilm qui ont été réalisés en Agde.



Tournages des courts d'écoles

Les courts d'écoles sont des projets éducatifs qui permettent aux enfants de participer à la réalisation d'un court métrage depuis l'écriture d'un scénario à partir d'une histoire qui leur est proposée jusqu'à l'interprétation des rôles principaux aux côtés de comédiens de notoriété en bénéficiant de l'accompagnement d'une équipe de tournage professionnelle. En 2018 et 2019, plusieurs élèves de l'école Notre-Dame et de l'école Jules Verne ont participé à cette aventure et ont été les acteurs-auteurs des courts d'écoles prenant place

aux côtés de Daniel Prévost, Marthe Villalonga, Louis-karim Nebati, Saïda Jawad ou encore Ludovic Berthillot. Différents thèmes tels que le harcèlement, l'acceptation de la différence, la protection du milieu marin et le Corsaire Agathois Terrisse ont été abordés dans ces petits films. Une belle expérience donc pour tous ces jeunes qui sont venus présenter leurs films lors du 16<sup>ème</sup> Festival des Héralts du Cinéma devant un public nom-



breux. L'occasion pour eux de prendre la pose sur le tapis rouge à l'instar de leurs stars préférées !



Tournage du téléfilm « Crime dans l'Hérault »

Le Palais des Congrès du Cap d'Agde a également été, au printemps dernier, un des lieux de prédilection du tournage « Crime dans l'Hérault, un téléfilm réalisé par Éric Duret pour France 3, avec Florence Pernel, Guillaume Cramoisan et Lola Dewaere. Durant près d'un mois, les équipes de tournage ont investi Agde et ses environs pour tourner ce nouvel opus de la série « Crime » qui sera diffusé sur le petit écran d'ici la fin de l'année. À noter qu'en septembre, ce sont les équipes de « Candice Renoir » qui seront présentes sur la commune pour une des scènes d'un futur épisode de la saison 9. À suivre...

# Le splendide show aérien de la Patrouille de France

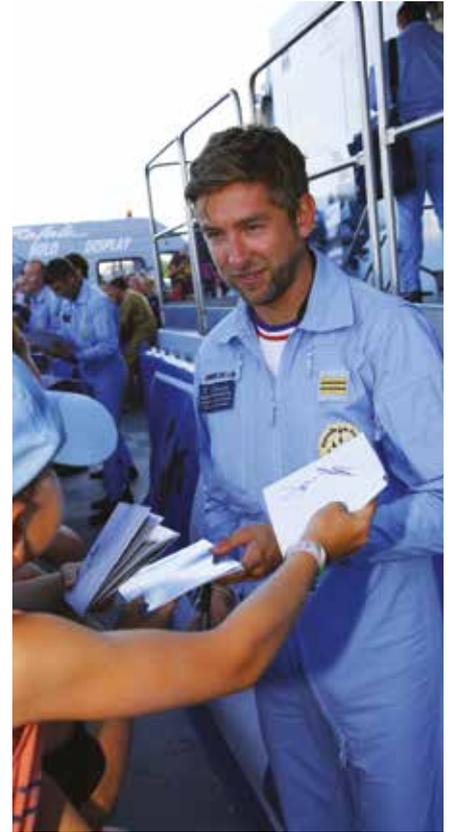
Un rendez-vous patriotique  
qui a mobilisé les foules

Avion de voltige, Rafale solo Display, Alphajet de la Patrouille de France, autant d'avions de prestige qui ont évolué dans le ciel agathois au-dessus de la grande bleue jeudi 18 juillet pour le plus grand bonheur des spectateurs venus nombreux admirer ce magnifique show aérien qui valorise nos forces armées et l'exceptionnel talent de ses pilotes.



Pour la seconde année, le fleuron de l'aviation française était donc présent au Cap d'Agde pour un show aérien spectaculaire dont on ne se lasse pas avec pour cette édition une première, la venue du Rafale, trésor de technologie et véritable fierté nationale. Une démonstration à l'issue de laquelle, le public a pu aller à la rencontre des pilotes pour une série de photos et de dédicaces.

En soirée, l'ensemble des équipages s'est rendu au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée où se tenait la première édition des Jéudis de Vinocap. À cette occasion, les pilotes leaders ont remis au Maire Gilles D'Ettore les affiches de l'édition 2019 dédicacées. Le Maire quant à lui a tenu à féliciter chaleureusement tous les pilotes, les mécaniciens et le directeur de vol pour leur belle prestation et le bonheur qu'ils procurent à chaque fois aux spectateurs. Il a ensuite remis aux leaders une représentation de l'Éphèbe ou du Césarion en souvenir de leur passage à Agde.





# Vinocap

## Une belle cuvée pour ce 10<sup>ème</sup> anniversaire

Pour les amateurs de vin, la 10<sup>ème</sup> édition de Vinocap était "LE" rendez-vous incontournable du week-end de l'Ascension. Un anniversaire fêté sur trois jours, du **jeudi 30 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin**, et qui a tenu toutes ses promesses à en juger par l'affluence sur les quais du Centre-Port du Cap d'Agde, avec un record de fréquentation. Ce rendez-vous bien ancré dans le calendrier de l'avant-saison a réuni, cette année encore, plus de **100 producteurs** et vignerons des communes de notre territoire et des vignobles de notre région.



**T**rois jours de convivialité et de partage qui ont débuté le jeudi 30 mai, sous un soleil radieux en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui accueillait cette année Kleber Mesquida, Président du Conseil Départemental. Cet événement a été l'occasion pour les différentes personnalités présentes, et notamment de nombreux élus, de mettre en avant les atouts du territoire intercommunal en matière de viticulture.

Après que le Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, Pierre Quinero, ait remercié chaleureusement les Maires et les élus de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pour leur présence, le Maire et Président de la CAHM Gilles D'Ettore, a pris la parole afin de révéler « le caractère authentique de ce salon qui nous rassemble tous. Vinocap, c'est un état d'esprit de partage. Convivialité et qualité sont les maîtres mots de ce salon. Tous les vins et produits qui sont présentés ici sont le résultat de l'investissement de ces vignerons, de ces hommes et de ces femmes qui mettent leur cœur à l'ouvrage. Vinocap, c'est la plus belle vitrine que l'on pouvait leur offrir, au sein

de la plus grande station balnéaire de France qu'est le Cap d'Agde, avec l'aide des commerçants, des confréries qui représentent ce terroir, de tous les bénévoles participant à la mise en place de ce salon, des services de la



CAHM, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie qui a estampillé le salon « Vinocap Sud de France ». Vinocap, c'est la récompense du travail accompli avec nos vignerons, ceux qui façonnent nos paysages et qui font que cette destination dans l'Hérault est agréable et durable toute l'année ».

## >> « UN SITE D'ŒNOTOURISME PAR EXCELLENCE »

Ensuite, les représentants de la Région Occitanie et de la Chambre d'Agriculture, René Moreno et Sophie Noguès, tous deux vignerons, ont partagé leur fierté en rappelant que la « première activité de la région est celle de l'Agriculture/Viticulture devant le Tourisme, ce qui fait de notre région un site d'œnotourisme par excellence, avec une forte qualité des vins présentés sur ce salon. L'occasion

également de rappeler que l'Occitanie est la première région productrice de vin en France mais aussi dans le monde (on produit davantage qu'en Australie, Chili, Afrique du Sud ou Nouvelle Zélande). Ainsi nous sommes irréprochables sur

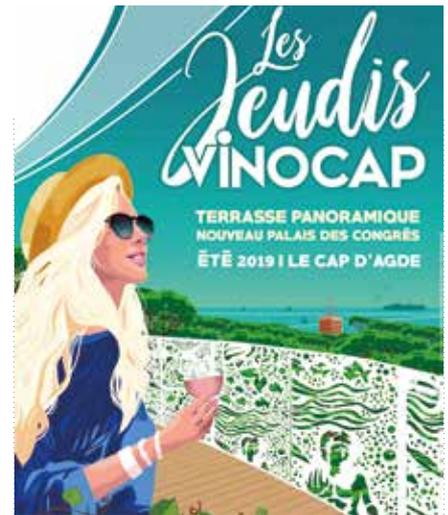
les appellations et Indications Géographiques Protégées Région Occitanie qui rayonnent au travers de l'ensemble des salons, sans oublier la marque Sud de France reconnue à l'international ».

Juste avant le couper de ruban, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Kléber Mesquida, a conclu les discours. « La fête et le vin sont des choses que l'on peut conjuguer avec sagesse. Ce département, à forte vocation viticole, avait la nécessité d'avoir un coup de pouce pour promouvoir encore plus ses bons vins. Nous sommes aujourd'hui dans l'excellence. Lors du dernier salon international de l'agriculture à Paris, nous avons obtenu 340 médailles dont 170 médailles d'or, c'est dire la valeur et la reconnaissance de nos producteurs vignerons que je remercie pour leur abnégation ».



Comme de tradition, un chèque d'un montant de 1 000 euros, a été remis à la Croix Rouge, qui assure bénévolement la sécurité de cette manifestation.

## Les « Jeudis de Vinocap »



C'est le nouveau rendez-vous œnotouristique de cet été 2019 qui s'inscrit dans la continuité de « Vinocap », organisé chaque année depuis 10 ans lors du week-end de l'Ascension, avec le succès qu'on lui connaît. Jusqu'au 12 septembre 2019, les amateurs de bons vins peuvent venir déguster une sélection des meilleurs millésimes des producteurs de l'Agglomération Hérault Méditerranée, dans un lieu d'exception : la terrasse panoramique du 4<sup>ème</sup> étage du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée qui offre une vue unique sur la station. Ainsi, de 19h à 22h, sur le même principe que Vinocap, le public peut déguster le millésime de son choix (3 euros le verre) et l'accompagner éventuellement d'une planche de tapas de produits régionaux (10 euros). Boissons sans alcool également en vente.

## Le Caveau Richemer d'Agde déménage

Dans le cadre de la requalification du bâtiment de la Cave Coopérative datant de 1936, le Caveau Richemer déménage au 24 boulevard du Soleil. Ce nouvel espace de vente ouvrira le 2 septembre, tous les jours de 9h00 à 19h30 et le dimanche de 9h00 à 12h30. Le caveau réintégrera ses nouveaux murs dans deux ans, le temps de la transformation de la structure.

# Les traditions agathoises à l'honneur

La saison estivale est marquée, depuis de nombreuses années, par des manifestations qui mettent à l'honneur les traditions agathoises. Qu'il s'agisse de patrimoine culinaire avec la Fête du Pointu et de la Noisette de Mer, ou de recueillement avec les Fêtes des Pêcheurs et de la Mer, ces événements rassemblent la population locale et les touristes autour de valeurs fortes et identitaires, qui font partie intégrante de la richesse de notre ville d'Agde.

## UN WEEK-END D'HOMMAGE AUX MARINS ET GENS DE LA MER



Le lendemain, dimanche 23 juin, c'est en l'église Saint-Sever que l'hommage aux gens de la mer a débuté par une messe chantée, comme au Grau d'Agde, par la chorale Melopoïa.

Ensuite, le cortège s'est rendu à l'embarquement, qui a eu lieu à la Criée aux Poissons des Pays d'Agde, pour une sortie en mer. Au large, la flotte s'est regroupée autour du bateau « amiral » au sein duquel le Maire Gilles D'Ettore avait pris place.

Une fois la sonnerie aux morts terminée, le Premier Magistrat a lancé la gerbe fleurie à l'eau en signe de reconnaissance envers les marins disparus en mer. Enfin, comme il est de tradition, la flotte a navigué en cercle autour des fleurs et des fumigènes avant de regagner le fleuve et la Criée.

Cette année, la Fête de la Mer du Grau d'Agde et celle de la Saint-Pierre ont été organisées conjointement par les Comités des Fêtes « du Grau d'Agde » et « d'Agde et du Cap » le temps d'un week-end.

Les festivités ont démarré samedi 22 juin au Grau d'Agde avec, tout d'abord et comme il est de tradition, une messe en l'Église du Sacré-Cœur, suivie d'un défilé des Belles Agathoises, de plusieurs groupes folkloriques et des confréries au travers des rues, jusqu'à la jetée. Une jetée qui a fait peau neuve et qui a été inaugurée à cette occasion (voir page 8). Le cortège a ensuite emprunté cet espace de promenade réhabilité afin de se rendre jusqu'au phare où une gerbe fleurie a été lancée en mer en hommage aux marins disparus.

Enfin, en soirée, c'est un bal sur le Front de Mer qui a été proposé aux visiteurs comme aux habitants.



## UNE FÊTE DU POINTU TOUJOURS PLUS CONVIVIALE



**M**algré la canicule, en cette matinée du samedi 29 juin, les visiteurs se sont pressés au Grau d'Agde à l'occasion de la désormais traditionnelle Fête du Pointu.

De son nom scientifique, le *Bolinus Brandaris*, ce coquillage emblématique du petit village de pêcheurs du Grau d'Agde peut se déguster selon plusieurs préparations. Et pour cette 8<sup>ème</sup> édition, les restaurateurs du quai Commandant Méric



et de la place des Mûriers ont proposé pas moins de 27 recettes différentes de ce mollusque, à déguster sans retenue, depuis du sucré salé aux fruits, jusqu'au plus traditionnel court-bouillon avec de l'aïoli. Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, Gaby Ruiz Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations, de nombreux élus du Conseil Municipal, David Masella, Président du Comité des Fêtes du Grau d'Agde ainsi que l'incontournable Confrérie du Pointu ont ouvert la balade qui a amené les promeneurs le long des stands à la découverte de trésors gustatifs.

Des animations ont également ponctué les dégustations, comme la sculpture sur glace d'un pointu réalisée en direct, des ateliers pour les enfants, sans oublier la participation de la peña qui a mis l'ambiance tout au long de la journée. Fidèle à sa réputation, le Grau d'Agde a, une nouvelle fois, proposé une manifestation où convivialité et esprit de partage ont été les maîtres-mots de cette journée.

## LA NOISETTE DE MER À L'HONNEUR AU MAIL DE ROCHELONGUE



**D**imanche 16 juin, s'est tenue au Mail de Rochelongue, la deuxième édition de la Fête de la Noisette de Mer, dernière venue dans les manifestations mettant à l'honneur notre patrimoine culinaire à l'instar des oursins, des pointus, des sardinades ou encore des moules farcies à l'agathoise. À l'initiative de l'association Cap Avenir, cette journée a permis de faire connaître, au plus grand nombre, ce coquillage, petit

gastéropode de moins de 4 cm qui vit sur les fonds sableux à proximité de nos côtes. Il est exploité par les petits métiers depuis 2011, à l'aide d'une cinquantaine de paniers déposés dans les fonds. L'essentiel de la production régionale est exporté en Italie et en Espagne. Simple à cuisiner, la noisette de mer mérite d'être mieux connue, notamment des consommateurs locaux, ce qui a abouti à l'organisation d'une fête en son honneur. C'est

le Maire Gilles D'Etto, accompagné de nombreux élus dont Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental et Christian Théron, Conseiller Municipal délégué à la Pêche, qui a donné le coup d'envoi de la manifestation. Ainsi, les visiteurs ont pu déguster la noisette de mer, sur un stand prévu à cet effet. De plus, les restaurateurs partenaires du Mail de Rochelongue avaient, chacun, mis le coquillage à leurs cartes du jour, une belle occasion d'apprécier les différentes façons de le préparer. Et afin d'accompagner sa dégustation, des domaines viticoles de la région étaient présents avec le fruit de leurs récoltes.

Pour les plus petits, des animations créatives étaient également proposées. Le tout dans une ambiance des plus festives, grâce à la fanfare Bella Ciao et aux majorettes « les minettes de Roujan » qui ont fait de cette deuxième édition de la Fête de la Noisette de Mer un grand succès.

# Un PLU Municipal

qui limite la densification urbaine souhaitée par l'État



Le poumon vert conservé et valorisé grâce au Plan Local d'Urbanisme

Plusieurs textes majeurs votés à l'Assemblée Nationale, ont profondément modifié, ces dernières années, les pratiques en matière d'urbanisme et d'aménagement et ont conduit à une plus grande permissivité en matière de construction et d'urbanisation.

C'est en particulier le cas de la loi ALUR de 2014, dite loi Duflot. Le dispositif législatif a, dans son volet urbanisme, levé de nombreux freins pour relancer la construction en supprimant notamment deux éléments essentiels qui permettaient encore aux communes de maîtriser une certaine densification, à savoir le

Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et la taille minimale de parcelle pour pouvoir construire. En clair, toute parcelle classée en zone urbaine ou à urbaniser devenait potentiellement constructible dès le premier m<sup>2</sup> et plus aucune règle de densité ne pouvait s'appliquer à ce droit.

C'est la raison pour laquelle les réflexions engagées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, qui a ensuite été approuvé en 2016 et renforcé récemment, ont été orientées de manière à donner à la Ville des possibilités pour encadrer et juguler autant que faire se peut cette densification peu souhaitable pour notre territoire.



## PLUSIEURS GRANDS PRINCIPES ONT ÉTÉ APPROUVÉS

**1** La réaffirmation dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable d'un objectif de croissance mesurée de la population, avec une dynamique fondée sur des hypothèses de croissance de 1% par an et un objectif de population permanente autour de 30 000 habitants à l'horizon 2025.

**2** L'identification de niveaux différenciés d'intensité d'urbanisation selon les secteurs en privilégiant les formes urbaines moins denses pour préserver la morphologie historique de la ville.

**3** La confirmation de la suppression de l'urbanisation du secteur de la Prunette qui avait été prévue dans le POS de 1999 et qui aurait généré un lien d'urbanisation entre Agde et le Grau d'Agde et empêché toute préservation de la ceinture verte, véritable poumon au cœur de l'archipel Agathois.



Un secteur littoral préservé de la densification

## QUANT AU RÈGLEMENT DU PLU, PLUSIEURS ÉLÉMENTS DE CELUI-CI ONT PERMIS DE LIMITER DE MANIÈRE TRÈS VOLONTARISTE LES POSSIBILITÉS DE DENSIFICATION

**1** L'instauration d'un Coefficient d'Emprise au Sol (CES) qui permet de limiter à l'intérieur d'une parcelle l'emprise effective de la future construction.

**2** La mise en œuvre de contraintes d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques et aux limites séparatives des parcelles et surtout le maintien de règles de hauteur limitée. C'est notamment le cas sur le secteur littoral entre le Grau et le Cap où les constructions voient leur hauteur contrainte à 7,50 mètres.

**3** En complément la fixation d'un pourcentage d'espaces libres, en fonction des secteurs urbains. Il s'agit de maintenir des espaces de respiration entre les constructions, la moitié de ceux-ci devant être maintenus en surface perméable et plantés sur ce même secteur résidentiel littoral.

**4** Toujours dans ces quartiers, le contrôle des divisions parcellaires et l'interdiction de toute division générant des parcelles dont la taille serait inférieure à 500 m<sup>2</sup> pour une construction individuelle.

**5** La création d'une police de l'urbanisme qui a vocation, grâce à la mise en place d'un contrôle rigoureux et séquencé, d'assurer le respect des règles.



## CAS CONCRET AVANT ET APRÈS PLU

Terrain nu existant en zone UD4 du PLU (secteur résidentiel entre Grau d'Agde et Cap d'Agde)

	Avant 2016 en POS	Avec PLU selon la Loi actuelle sans règles municipales restrictives	Avec PLU actuel intégrant les règles municipales restrictives
Surface de parcelle (m <sup>2</sup> )	900	900	900
Hauteur maximum (m)	7,5	9	7,5
Implantation /limites(m)	3	3	3
Coefficient d'Emprise au Sol (%)	aucun	0,4	0,2
Superficie minimale (m <sup>2</sup> )	800	aucune	500
Coefficient d'Occupation des Sols	0,15	aucun	aucun
<b>Potentiel constructible (m<sup>2</sup>)</b>	<b>135</b>	<b>1 080</b>	<b>360</b>

NB : dans le cadre du PLU sont comprises dans les surfaces constructibles l'ensemble des surfaces aménagées (piscines, terrasses...). Dans le cadre du POS, ces surfaces-là ne retransmettent pas dans le cadre des surfaces décomptées suite à l'application du Coefficient d'Occupation des Sols.



>>1



>>2



>>3



>>4

**1 > 2 MAI**  
**LE MARCHÉ DES ENFANTS,**  
 organisé par la Fédération des Marchés de France, la Macif et la société Vitabri, a permis à des enfants de 6 à 12 ans de tenir des étalages de fruits et légumes en tant que « vendeurs » ou de faire leurs courses comme les grands, afin de les sensibiliser au « bien manger ».

**2 > 15 JUIN LE CORSO FLEURI,** organisé par le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap, a déambulé au Mail de Rochelongue. Cette année, la thématique était « La Provence ». Les différénts chars ont été applaudis durant leur passage, dans une ambiance festive.

**3 > 23 MAI AU 2 JUIN**  
**LE « NAO VICTORIA »** seul bateau réplique d'un vaisseau historique à avoir, à ce jour, bouclé un tour du monde, a fait escale au Vieux-Port, pour le plus grand bonheur des visiteurs. Le public a ainsi pu s'immerger dans la vie des marins de l'époque et comprendre les conditions de vie à bord qui étaient les leurs.

**4 > 4 AU 7 JUIN LE CLAVIER DANS TOUS SES ÉTATS,** manifestation qui met à l'honneur cet instrument, a proposé pour sa 9<sup>ème</sup> édition diverses animations en Cœur de Ville, comme le ciné-piano de Fabrice Cano, le concert d'Antonio Faraò Trio, sans oublier l'étonnant piano-vélo de Nicolas Pays et Guillaume Fournier qui a déambulé dans les rues de centre ancien.



**5 > 6 ET 7 MAI LA « FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES »** a été célébrée dans les trois foyers de notre commune lors d'un repas festif suivi d'un après-midi récréatif. L'occasion pour le Maire Gilles D'Ettore et les élus de la Ville de remettre aux convives une fleur en signe de sympathie et d'échanger quelques mots avec nos aînés.

**6 > 25 MAI LA FÊTE DES VOISINS**, manifestation où la convivialité est le maître mot, a fêté ses 20 ans. La Ville d'Agde a toujours soutenu cet événement en aidant par du prêt de matériel ou en distribuant les kits officiels de décoration de la fête. Ainsi, cette année, plus de 40 sites étaient déclarés dans tout l'Archipel agathois.

**7 > 17 JUIN UN NOUVEAU DON POUR LE FORT DE BRESCOU**, à l'initiative de l'association « Notre Cap », présidée par Christiane Devaux, qui a remis un chèque d'un montant de 1 500 euros à l'association des « Amis du Fort de Brescou », et à son président Jean-Louis Guggisberg, qui œuvrent tout au long de l'année pour la préservation et la restauration de ce monument emblématique de notre patrimoine.

**8 > 6 MAI LA SIXIÈME ÉDITION DES FLORALIES** organisée par le Comité des Fêtes du Grau d'Agde s'est tenue sur la promenade du Front de Mer. Une aubaine pour les amateurs, venus nombreux admirer les compositions florales, trouver des arbustes rares ou s'offrir toutes sortes de végétaux : fleurs, plantes aromatiques ou encore plants de légumes.



**MNN  
BODY**

Nouveau à Agde, le salon de soins du corps MNN Body apporte à chacun une solution 100% naturelle, sans chirurgie et sans injection afin de parfaire sa silhouette. La technique ? La Vacuum Therapy, un concept novateur qui vise à drainer le tissu adipeux (la graisse) vers le système lymphatique. Un des grands avantages de cette technique est qu'elle apporte un effet raffermissant, et qu'elle rehausse et galbe également de manière très rapide.

Manon propose dans son institut une variété de soins : traitement de la cellulite, drainage lymphatique, massages « intestins paresseux ou relaxants », mais aussi « lifting » du visage ou du corps (déstockage et modelage avec rehaussement du fessier et de la poitrine). Et pour aller plus loin, les soins sont accompagnés d'un suivi au niveau nutrition, santé et bien-être. Depuis le mois de juillet, Manon a une nouvelle prestation : le blanchiment dentaire américain.

**MNN BODY**

Sur rendez-vous du lundi au samedi

9, rue Ernest Renan  
34300 AGDE  
Tél. 07 68 73 14 24

f mnn body  
@ mnn body



**TRÉSORS D'ATELIER :  
L'ESPRIT DÉCO**

C'est suite à un coup de cœur pour un local situé au 21 de la rue Renan, que Maryse et Jacques, anciens commerçants dans le centre historique de Pézenas qui souhaitent agrandir leur espace de travail, ont décidé de s'installer sur Agde !

Passionnés de décoration depuis toujours, ils proposent un univers éclectique et original où se côtoient de la décoration, du mobilier mais également du relooking de fauteuils, une des activités préférées de Maryse et de Jacques, lesquels n'hésitent pas à travailler à quatre mains pour les customiser ou leur redonner une seconde vie.

Et en déambulant dans le magasin, on peut également trouver des créations originales tout droit sorties de la tête de Jacques, souvent des pièces détournées tel un mange-debout que l'on peut apercevoir sur la photo et que nous vous laissons aller découvrir en boutique...

**TRÉSORS D'ATELIER : L'ESPRIT DÉCO**

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

21, rue Ernest Renan  
34300 AGDE  
www.tresordatelier.fr

f tresordatelieragde  
@ tresordatelier



## MADemoiselle

Dans le quartier du Monaco, les commerces fleurissent, à l'image de la boutique Mademoiselle, spécialisée dans la chaussure femme.

Une échoppe qui contribue à dynamiser et à créer du lien social mais aussi, un endroit idéal pour les aficionados de la chaussure ! En effet, chez Jihane et Sarah les prix sont tout petits et les collections renouvelées toutes les trois semaines...

Toutes les femmes qu'elles soient classiques, branchées ou originales trouveront forcément chaussures à leurs pieds chez ses jeunes commerçantes qui ont mis leur passion à profit.

De la chaussure, au sac en passant par l'accessoire de mode, tout est choisi avec goût et en petite quantité afin d'assurer à la cliente une certaine exclusivité.

Un concept qui permet de changer souvent de chaussures, de sac ou de bijou sans se ruiner !

### MADemoiselle

Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

**22, boulevard du Monaco**  
34300 AGDE  
📍 Mademoiselle.Agde



## PASSIONS ARGAN

Christian, commerçant tourné vers le commerce équitable et passionné d'argan a, depuis la parution du précédent article sur sa boutique, déménagé. Il est désormais installé au 11 rue Ernest Renan.

Bénéficiant d'une superficie multipliée par trois, il propose, outre la ligne à son nom de produits d'hygiène et de cosmétiques à base d'Argan, un corner « Artisanat du monde » qu'il développe sur le principe de faire travailler des associations dites « Fair Trade » (commerce équitable).

Nouveauté, Christian s'est associé à la créatrice du site des Métiers d'Art Daphné Serelle afin de vendre une ligne de vêtements aux lignes ethniques et éthiques.

Une belle occasion pour chacun de changer ses habitudes de consommation et d'acheter responsable.

### PASSIONS ARGAN

Du lundi au samedi de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00  
Dimanche matin de 9h00 à 13h00

**11, rue Ernest Renan**  
34300 AGDE  
Tél. 04 48 08 77 09  
📍 Passions Argan



**DEPUIS LE MOIS DE MARS DERNIER, C'EST DANS LE CADRE EXCEPTIONNEL DU PALAIS DES CONGRÈS CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE, QUE SE TIENNENT LES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE PROPOSÉS PAR LA VILLE D'AGDE.**

Pour sa 18<sup>ème</sup> édition, la programmation est cette année encore de grande qualité avec une sélection riche et variée de ce qui se fait de mieux sur la scène française, que ce soit en matière de théâtre, de cirque, de danse ou encore de musique.

Au total, ce sont 12 spectacles à découvrir **du 12 octobre au 19 mai**, avec une nouveauté, rendue possible par les 294 m<sup>2</sup> qu'offre la scène de l'auditorium : un ballet de danse classique, « Giselle », que viendront interpréter, mi-janvier, les danseurs du Capitole de Toulouse. Cette Saison sera également marquée par le retour des concerts avec la venue de Marc Lavoine début février.

Pour le reste, la Saison fera la part belle au théâtre qui a fait, tout au long de ses éditions précédentes, son succès. L'éternelle question du couple et des relations amoureuses sera traitée dans « Le Banquet » de Mathilda May, « Le Canard à l'orange », avec François Vincentelli et Sophie Artur ou « Même Heure l'année prochaine », interprété par Francis et Gersende Perrin. La famille sera au cœur de « L'Ordre des choses » avec Pascal Légitimus et le Molière de la Révélation Masculine 2019, Valentin de Carbonnières, mais aussi dans la pièce « Le Lien » où Catherine Hiegel incarne la mère de Pierre Palmade, sur un texte savoureux de François Bégaudeau. La comédie policière de cette Saison sera « Les Faux British », qui a obtenu le Molière de la Comédie en 2016 et fait, depuis, salle comble partout en France. L'histoire est également au rendez-vous avec « La Machine de Turing », pièce de théâtre aux 4 Molières, où Benoît Solès et Amaury de Crayencour se donnent la réplique. Enfin, c'est une figure emblématique du Paysage Audiovisuel Français, en la personne de Michel Drucker, qui sera présent sur les planches du Palais des Congrès pour une rencontre « De vous à moi ».



**SAMEDI 12 OCTOBRE  
2019 / 21H  
L'ORDRE DES CHOSES**

Pascal Légitimus, Pascale Louange,  
Valentin de Carbonnières  
Théâtre / Marc Fayet



## **VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019 À 21H** **LE BANQUET**

Ariane Mourier, Tristan Robin, Arnaud Maillard, Stéphanie Djoudi-Guiraudon, Jérémie Covillault, Anna Mihalcea, Françoise Miquelis, Bernie Collins, Sébastien Almar, Lee Delong.

*Théâtre / Mathilda May*

**2 Molières 2019 : révélation féminine et metteur en scène d'un spectacle de théâtre public**



## **JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 À 21H** **LES FAUX BRITISH**

Sandra Valentin, Lula Hugot ou Marie-Mathilde Amblat, Corentin Hot, Guillaume Destrem, Dominique Bastien, Michel Crémadès, Michel Scotto di Carlo.

*Théâtre / Henry Lewis, Jonathan Sayer et Henry Shields*

**Molière 2016 de la comédie**



## **MARDI 3 DÉCEMBRE 2019** **À 21H** **LOBBY**

Compagnie Tie Break.  
*Danse - Hip-hop*



## **DIMANCHE 19 JANVIER 2020 À 17H** **GISELLE**

Ballet du Capitole de Toulouse.  
*Danse classique / Kader Belarbi*



**DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020 À 17H**  
**LE CANARD À L'ORANGE**

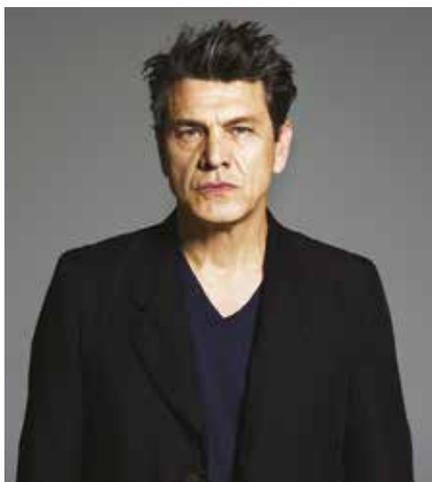
Nicolas Briannon, Anne Charrier, François Vincentelli, Alice Dufour, Sophie Artur. Théâtre / William Douglas Home  
**Molière 2019 du comédien dans un second rôle**



**MERCREDI 19 FÉVRIER 2020 À 21H**  
**LA MACHINE DE TURING**

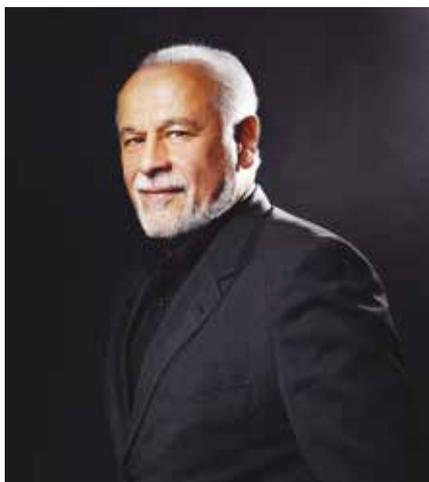
Benoît Solès, Amaury de Crayencour. Théâtre / Benoît Solès. Inspiré par la pièce de Hugh Whitmore "Breaking the code" basée sur "Alan Turing : the enigma" d'Andrew Hodges

**4 Molières 2019 : auteur francophone vivant, théâtre privé, comédien dans un spectacle de théâtre privé et metteur en scène d'un spectacle de théâtre privé**



**JEUDI 6 FÉVRIER 2020 À 21H**  
**MARC LAVOINE**  
**« JE REVIENS À TOI »**

Chanson française



**SAMEDI 29 FÉVRIER 2020 À 21H**  
**MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE**

Francis Perrin, Gersende Perrin. Théâtre / Bernard Slade



**MERCREDI 25 MARS 2020 À 21H**  
**LE LIEN**

Catherine Hiegel, Pierre Palmade, Marie-Christine Danède. Théâtre / François Bégaudeau



**JEUDI 30 AVRIL 2020 À 21H**  
**DE VOUS À MOI**

Michel Drucker  
Théâtre / Michel Drucker

**MARDI 19 MAI 2020 À 20H**  
**SOL BÉMOL**

Compagnie D'Irque & Fien  
Cirque / Musique

**SPECTACLES DONNÉS AU PALAIS DES CONGRÈS CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE**

Programmation sous réserve de modifications  
Abonnements à partir du samedi 14 septembre 2019  
Maison du Cœur de Ville / rue Louis Bages / Agde  
Billetterie en ligne à partir du 23 septembre 2019

**Direction des Affaires Culturelles 04 67 94 65 80**  
**direction.culture@ville-agde.fr**  
**www.saisonculturelle-agde.fr**



## LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN AGDE COMME SI ON Y ÉTAIT



C'est une magnifique exposition sur la mémoire agathoise de la Seconde Guerre Mondiale qui a été inaugurée **lundi 6 mai**, au Moulin des Évêques, en prélude aux commémorations de la victoire de 1945. Des collectionneurs passionnés ont prêté bon nombre d'objets pour cette exposition organisée par les Archives Municipales, Georges Cléophas et Fabrice Goudouly. C'est une plongée très réaliste dans notre passé qui était proposée grâce à des saynètes et des reconstitutions mêlant objets d'époque, documents authentiques mais également des témoignages. Le Maire Gilles D'Ettore, entouré pour l'occasion d'Yvonne Keller et de Christine Antoine, Adjointes au Maire, respectivement à la Culture et au Patrimoine, a procédé à l'ouverture officielle de cette exposition « Agde est une ville historiquement riche et à travers cette exposition c'est une des tranches de l'histoire qui nous est racontée. Je veux remercier toutes les personnes qui ont prêté des objets aux organisateurs, Jean-Michel Arnaud, Jo Villamosa, ainsi que Michel Tobal. C'est un bonheur de vous faire partager des éléments de nos Archives Municipales et je suis fier des services municipaux qui ont concrétisé cette exposition ».

## LETTRÉ AIMÉE, NOUVELLE EXPOSITION DU SITE DES MÉTIERS D'ART

Vendredi 24 mai a été inaugurée, au sein de la Galerie de La Perle Noire, l'exposition intitulée « Lettre Aimée », qui propose aux visiteurs de découvrir des œuvres d'art de Vered Babai, de Christian Jaccard, de Jacques Villeglé et d'une cinquantaine de créateurs de différents pays : Bulgarie, Algérie, Danemark, Israël, Espagne, Japon, Pays Bas, USA et Palestine. Quant à la thématique de l'exposition, elle est à trouver dans l'écriture. « L'inspiration est large, car elle part du fond d'une caverne. Quelques empreintes rupestres, puis vint le dessin et enfin, quelques dizaines de milliers d'années après, la lettre tant espérée. Un sacré caractère dans des corps divers et variés. La calligraphie était née. Désormais, l'homme va écrire partout et pour tout. Par nécessité. Mieux, par amour. Et, si la lettre tombait amoureuse de son compagnon adoré, le bijou ! Révélation, déclaration. Alors, une vingtaine de joailliers du monde entier pourraient se joindre aux créateurs du Grand Sud pour célébrer ces noces secrètes et sublimées. Tandis que d'immenses toiles peintes flottent dans l'espace de la galerie, des pupitres d'écolier cachent des bijoux précieux ».



Ce sont toutes ces matières et ces couleurs, que les artistes créateurs ont associées à ce thème. Le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de Géraldine Kervella, Conseillère Municipale en charge des Métiers d'Art, a présenté un à un tous les artistes : « c'est grâce à vous, à votre imagination et à votre travail que nous arrivons à mettre en place des expositions de cette qualité, on y rentre comme dans un rêve émerveillé ».

**Ouvert tous les jours Jusqu'au 26 octobre 2019**  
**De 10h à 13h et de 14h à 19h.**

## « DIALOGUES INTIMES » QUAND LES PIERRES ET L'HOMME SE RENCONTRENT



Vendredi 24 mai, à l'espace Molière, l'exposition d'Alain Desprès, intitulée « Dialogues Intimes » a été inaugurée. Cette exposition a proposé des œuvres sculptées dans de la roche, du granite ou encore du calcaire. « Ce sont des roches que je trouve moi-même dans la montagne, dans les rivières, aux pieds des volcans. Elles ont 280 millions d'années, je ne vais pas les chercher dans les carrières, il faut qu'elles aient une forme préalable pour que je m'y intéresse et pour qu'elles me parlent artistiquement, elles m'attirent... » a expliqué l'artiste lors du vernissage. Le Maire Gilles D'Ettoire a inauguré cette exposition en compagnie d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture. « Je suis très heureux de cette exposition différente, car vous avez su sublimer ce que d'autres appelleraient de simples cailloux. Une fois de plus Agde prouve que c'est une ville de culture qui rayonne dans toute l'Occitanie ».



## FRANCK L. VOUS INVITE À DÉCOUVRIR « UNE VIE » DE CRÉATIONS

Vendredi 28 juin, a eu lieu le vernissage de l'exposition « Une vie » de l'artiste Franck L., au Moulin des Évêques. À la fois peintre et sculpteur, Franck L. originaire de Pomerols, a dévoilé un très grand nombre de ses créations pour cette exposition qui invitait le spectateur à découvrir toutes les facettes de sa palette artistique. Au départ, pourtant, il se destinait à l'architecture - et cela se ressent dans ses compositions « urbaines » - mais il décide de se consacrer pleinement à sa passion, la peinture. Il n'a que 19 ans quand il est remarqué par Pierre Bonnaud, directeur de la Galerie Alma Georges V à Paris. Titulaire très tôt de nombreux prix, il voyage beaucoup avant de s'installer en pays agathois. Là, dans son atelier, Franck L. travaille sur ses thèmes de prédilection, le cirque, les scènes de vie quotidienne, la tauromachie et surtout la féminité. C'est en présence d'Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition. L'occasion pour cette dernière de féliciter l'artiste dont les créations sont « un réel plaisir pour les yeux. De plus, notre ville étant labellisée « Villes et Métiers d'Art » sur la thématique de la féminité, cette exposition s'inscrit pleinement dans cette volonté de sublimer la beauté de la Perle Noire de la Méditerranée ».



## « ONE PIECE », UNE EXPO NOVATRICE POUR LE MUSÉE DE L'ÉPHÈBE



Agde, ville du Corsaire Terrisse accueillait le temps de l'été le corsaire le plus vendu au monde depuis 20 ans : Luffy, héros du manga « One Piece » d'Eiichirō Ōda. L'occasion de mélanger deux facettes, deux visions et deux univers issus pourtant d'un même monde. Ainsi, l'exposition « À l'abordage - One Piece Pirates et Corsaires » montée par les équipes du Musée de l'Éphèbe avec les Archives Municipales, la Maison des Savoirs et la participation du studio japonais Toei Animation (qui avait participé à l'exposition Capagathoise « Mythologie Animée » en 2007) est une création novatrice qui a plu aux amateurs de musées traditionnels mais aussi et surtout aux plus jeunes. L'exposition a fait la part belle au Manga, avec de nombreuses planches et sujets exposés, mais avait également un côté très ludique avec des jeux vidéo et des « lieux à selfies ». Les détenteurs de la licence « One piece » ont également prêté au Musée de quoi s'immerger totalement dans l'univers de ce manga japonais le plus vendu au monde (plus de 450 millions d'exemplaires comptabilisés en mars 2019). « One Piece devient ainsi une porte d'entrée pour découvrir les collections du Musée comme celle de l'archéologie sous-marine » ont souligné, tour à tour, lors du vernissage jeudi 4 juillet, Christine Antoine, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine, Bertrand Ducoureau, Conservateur du Musée et Marc Sauer qui a dirigé l'exposition.

## « TÉMOINS (2) » CONTE LA RELATION ENTRE LES HOMMES ET LES ARBRES

Vendredi 5 juillet a eu lieu, à l'espace Molière, le vernissage de l'exposition de Philippe Deltour et Geneviève Michon, intitulée « Témoins (2) », qui présentait un travail à deux sur la thématique de la relation entre les hommes et les arbres. Geneviève Michon est ethnobotaniste, directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Les arbres, c'est son métier, en particulier les liens que tissent entre eux, depuis l'aube de l'humanité et partout dans le monde, les hommes et les arbres. Philippe Deltour est quant à lui peintre. Dans son travail, il y a les hommes, qu'il observe depuis longtemps dans leur quotidien, là où la vie a façonné les mains, pesé sur les dos, gravé les traits des visages. Puis il y a les arbres, à qui l'on pourrait attribuer les mêmes qualificatifs. C'est l'alliance entre les travaux de Philippe et de Geneviève qui a donné l'exposition Témoins (2). Lors du vernissage, Yvonne Keller, Adjointe au Maire en charge de la Culture a ainsi mis en avant la première exposition du duo « Témoins (1), qui s'est tenue



au Maroc à Marrakech. Elle racontait l'histoire des arbres et celle qui accompagnait le quotidien des hommes qui ont écrit leur histoire dans le cœur du bois, et celles des cicatrices portées aux troncs. Pour l'exposition que nous accueillons ici à Agde, ils ont élargi leur champ de travail à la Corse et au Sud-Ouest de la France. Nous laissons à votre appréciation le message qu'ils ont voulu nous transmettre Philippe et Geneviève et leur souhaitons un grand succès pour leur exposition ».

**COURSE**

**SWIMRUN DE L'ARCHIPEL 2019  
DES PARCOURS ADAPTÉS À TOUS LES NIVEAUX**



**J**eudi 30 mai, s'est déroulée l'édition 2019 du Swimrun, littéralement « nager, courir ». Il s'agit d'une course qui combine course à pied et natation et qui s'inscrit principalement dans un contexte de découverte et de protection de l'environnement. Seul ou en duo, les participants se sont élancés sur le parcours de 21 km, dont 4,4 km de natation. Si cette course est plutôt réservée aux swimrunners aguerris, une autre, dite « petite course » de 10,5 km dont 1,5 km de natation était ouverte au plus grand nombre afin de s'initier à cette pratique. Et nouveauté cette année, deux parcours pour les enfants avaient été mis en place.

Un premier pour les enfants de 6 à 15 ans, pour découvrir cette discipline, et un second, avec classement, celui-ci d'une longueur de 5 km dont 950 mètres de natation, pour les benjamins et minimes licenciés. Une nouveauté appréciée par les jeunes participants qui ont tout donné, comme a pu le constater Robert Craba, Adjoint en charge des Sports. Un Swimrun 2019 à l'aspect solidaire, comme l'ont démontré les bénévoles et passionnés de l'association XXtrem Line Concept, Triathlon Solidaire, qui ont permis à Maerynn, une jeune demoiselle dynamique, d'enchaîner les disciplines grâce à un vélo remorqué.

**RÉSULTATS**

**GRANDE COURSE L**

- 1<sup>er</sup> scratch  
Les Bûcherons - 02 : 48 : 47
- 1<sup>er</sup> catégorie mixte  
Mat Cournonterral - 03 : 06 : 00
- 1<sup>er</sup> solo Hugo Tormento - 02 : 32 : 07

**PETITE COURSE S**

- 1<sup>er</sup> scratch  
Saint-Charles Kiné - 01 : 19 : 11
- 1<sup>er</sup> catégorie Femme  
Abercrombie - 01 : 28 : 52
- 1<sup>er</sup> catégorie mixte  
Les Amoureux - 01 : 26 : 30



**JUDO**

**EMA VINCENT MISE À L'HONNEUR**

**V**endredi 14 juin, au dojo du Judo Club Agathois, Ema Vincent a été mise à l'honneur suite à son titre de Championne de France cadette 2<sup>ème</sup> division dans la catégorie des - de 70 kilos, obtenu le 1<sup>er</sup> juin dernier à Ceyrat dans le Puy de Dôme, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Robert Craba, Adjoint en charge des Associations Sportives, de Jean-Noël Samy, Président du JCA, de Rémi Davous, Professeur de judo du JCA et d'Alice Ferrer, Présidente du Comité Départemental de l'Hérault de Judo.



**BOXE****UNE 16<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU TROPHÉE DE L'ÉPHÈBE TOUJOURS PLUS INTENSE**

Le Trophée de l'Éphèbe de kick boxing offre toujours une soirée pleine de surprises et d'intensité. Pour cette 16<sup>ème</sup> édition, samedi 25 mai, l'organisateur Christophe Dragole et les bénévoles de l'association Absolutfight avaient concocté un plateau de haut vol qui est monté crescendo au fil de la soirée. Les combats du début de réunion sont toujours l'occasion de voir les jeunes s'illustrer, comme William Kilitchan ou Lou Solves, du Team Dragole, qui conti-

nent leur apprentissage en combattant devant leur public. Le plateau principal se composait de 12 combats de boxeurs venus du sud de la France mais aussi d'Espagne Catalane qui ont chauffé la salle en proposant de beaux affrontements. Les deux combats programmés ont, eux, marqué les esprits. Tout d'abord, le Trophée de l'Éphèbe, entre le nîmois Alexandre Cilia et Johakim Chiarenza, de Vitrolles, avec la victoire du Gardois, dans un choc où aucun des combattants ne voulait lâcher la moindre opportunité à son adversaire. Le clou de la soirée a été le Championnat du Monde WKN opposant l'Espagnol Jordy Requero (remplaçant en dernière minute le Français Mickaël Pignolo, blessé) au Tchèque Stéfán Meszaros. Ce combat prometteur s'est très vite arrêté au cours du premier round après la blessure à la cheville du Tchèque. C'est sur une civière qu'il a été évacué sous les longs applaudissements du public. L'Espagnol a donc été déclaré vainqueur. Sa ceinture de Champion du Monde lui a été remise par Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, et Robert Craba Adjoint au Maire délégué aux Sports.

**TENNIS****LES FUTURES STARS FRANÇAISES EN TOURNOI À AGDE**

Du 18 au 24 mai, le Centre International de Tennis du Cap d'Agde a accueilli la 9<sup>ème</sup> édition du tournoi national « Les Petits Languedociens », organisé par le Comité de Tennis de l'Hérault en partenariat avec la Ville d'Agde et le CIT. Ce tournoi concerne la catégorie U14 et a rassemblé, une semaine durant, plus de 150 joueurs, garçons et filles, âgés au maximum de 14 ans et qui font partie des meilleurs Français dans cette catégorie d'âge. Au terme de rencontres très disputées, c'est Benjamin Martin, du TC Suceen qui s'est imposé chez les garçons, tandis que Camille Vigroux, du club Villa Primrose a remporté la compétition chez les filles.

**ATHLÉTISME****LES OLYMPI'AGDE**

Tout au long de l'année, les éducateurs de la Direction des Sports sont présents sur les écoles afin d'enseigner l'athlétisme. Et durant la semaine du lundi 6 au vendredi 10 mai, l'heure était au bilan afin d'obtenir le brevet athlétique intitulé Olympi'Agde. Un concept initié voilà quinze ans par Guillaume Cahors, éducateur au sein de la Ville et parti brutalement à la fleur de l'âge. Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports est venu saluer l'ensemble des participants à ces Olympi'Agde.

## FOOT

## BELLE RÉUSSITE POUR LE TOURNOI DE L'ARCHIPEL DU RCOA



Pour la cinquième année consécutive, les dirigeants et bénévoles du RCOA (Racing Club Olympique Agathois), ont organisé le Tournoi de l'Archipel, qui rassemble plus de 1 500 jeunes, âgés de 8 à 15 ans sur la pelouse du stade Millet, trois jours durant du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin derniers. Ce tournoi permet aux joueurs de toute la France des catégories de U8 à U15, sans oublier les féminines, soit plus de 100 équipes au total, de s'affronter afin de remporter la victoire finale. Le tout, dans une ambiance conviviale, assurée par les 30 bénévoles du RCOA qui n'ont pas chômé durant 3 jours, pour le plaisir de tous, joueurs, parents et accompagnants. Une réussite qu'est venu apprécier Robert Craba, Adjoint en charge des Sports. L'occasion pour ce dernier de féliciter Laurent Brugirard, président, ainsi que toute son équipe, pour l'organisation de cette manifestation et les valeurs de respect et de fair-play qui ont été transmises tout au long de la compétition.

## JOUTES

## LE PAVOIS AGATHOIS A OFFERT UN TRÈS JOLI WEEK-END DE JOUTES



Le samedi 15 et dimanche 16 juin, sur le plan d'eau situé au pied de la cathédrale Saint-Étienne, le Pavois Agathois et son président Louis-Philippe Saez ont organisé pas moins de trois tournois de joutes languedociennes. Tout d'abord, le samedi, ce sont les séniors qui ont été à l'honneur, avec le Challenge « Lacube-Nardonne ». Au terme d'un joli tournoi, ce sont des nouveaux jeunes qui ont parfaitement réussi leur intégration dans la catégorie sénior qui ont brillé. Ainsi, Théo Lognos (AJS) s'est imposé devant Louis Ligouri (APSM). Les deux locaux du Pavois Agathois, Alexandre Mendes et Théo Lognos, ont terminé respectivement 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. La remise des prix a eu lieu en présence de Louis Bentajou, Adjoint en charge de la Qualité de Vie.

Le lendemain, deux tournois étaient au programme, le régional juniors « Castaldo et Mimi Sauveur » et le régional des lourds « Viguier-Rumeau ». Après un défilé des jouteurs, auquel a pris part Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, le tournoi juniors a débuté. La victoire finale est revenue à Tom Lopez (SJB), devant Clément Perilhou (LSP), second, Maxime Laget (JLS) troisième et Stephen Adgé (SJB) quatrième.

Ensuite, ce sont les lourds qui ont pris place sur la tintaine, sous le regard du Maire d'Agde Gilles D'Ettore. Après de très belles passes, c'est Fabien Chazal (ASPM) qui s'est imposé en finale devant Sébastien Abella, (JLS). Benjamin Arnau (LAS), champion en titre, a fini troisième, et Yoann Jammes (LAS) et David Aprile (LSP) ont terminé quatrième ex-aequo.



**VOLLEY****FIN DE SAISON REMARQUABLE POUR LE AGDE VOLLEY-BALL**

Les 18 et 19 mai, Agde a accueilli, au gymnase Charrin, le « final four », soit le carré final, de la Coupe de France Fédérale. Quatre équipes étaient encore en lice pour remporter la compétition, à savoir l'ASS Sportive Gérardmer, l'ASPTT Laval Volley-Ball, l'ASLJ Croix-d'Argent Montpellier et le Agde Volley-Ball présidé par Christophe Burlas. Après avoir écarté l'équipe de la Croix d'Argent en demi-finale sur le score de 3 sets à 1, les Agathois, entraînés par Daniel Van Brussel, ont affronté en finale l'équipe de Laval, vainqueur de l'autre demi-finale face à Gérardmer. Devant leur public, les coéquipiers du capitaine Loïc Le Marrec ont réalisé une partie pleine, ne laissant aucune chance à leurs adversaires en s'imposant 3 sets à 0. La remise des prix a eu lieu en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, qui a remis les médailles et la coupe aux vainqueurs, sans oublier les récompenses individuelles, qui ont été trustées par les locaux. En effet, Stéphane Mathurin a été élu meilleur Central, Loïc Le Marrec meilleur Passeur et Christopher Suvé a cumulé les titres de meilleur Pointu et « MVP\* » de la compétition.



Le week-end suivant, les 25 et 26 mai, Agde accueillait également le « final four » du championnat de France de Nationale 3, toujours au gymnase Charrin. Après avoir écarté Macon en demi-finale sur le score de 3 sets à 0, les Agathois étaient confrontés à Caudry en finale. Au terme d'un match des plus serrés, les locaux se sont au final inclinés 3 sets à 2, avec un tie-break décisif perdu 17/15. Agde Volley-Ball termine donc

vice-champion de France de Nationale 3. Pour l'association, cette saison 2018-2019 a été remarquable, avec la montée en Nationale 2, la victoire en Coupe de France Fédérale et ce titre de vice-champion de France de Nationale 3. En espérant que cette dynamique se poursuive à l'échelon supérieur lors de la prochaine saison.

*\*MVP : Most Valuable Player (meilleur joueur de la compétition)*

**JEUNESSE****LES TERRAINS DE SPORT, DES VECTEURS D'APPRENTISSAGE**

J eudi 20 juin, Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports a effectué une tournée des équipements sportifs de notre commune afin d'aller à la rencontre d'écoliers lors d'une journée placée sous le signe du sport. Ainsi, les enfants de CE2 et CM1 des écoles de la ville ont pu, avec des jeux sportifs, apprendre à travailler en équipe autour des valeurs véhiculées par le sport comme le respect ou le fair-play.



## RUGBY

LE TOURNOI DES PETITS CORSAIRES  
A RÉUNI PLUS DE 1 000 RUGBYMEN EN HERBE

Le tournoi des Petits Corsaires, organisé par le Rugby Olympique Agathois, est toujours un grand rendez-vous pour nombre d'enfants amateurs de rugby dans le grand Sud de la France. Ce dernier a pris place durant les 8 et 9 juin. Les bénévoles du ROA concoctent chaque année un week-end de fête autour des valeurs du rugby. Ainsi, cette année, ce sont donc les clubs de Millau, de Pont-du-Château, du Pays d'Ozon, de Besançon, de Chassieu, de Pont-à-Mousson, de Calvisano en Italie, de Servian, de Fréjus/Saint-Raphaël, d'Echirolles, de la Vallée du Girou, d'Aix-les-Bains et les équipes de Thau Rugby, de Vignes de Thau et bien sûr d'Agde, soit 1 000 enfants répartis en 59 équipes de classes d'âge, en plus des équipes d'accompagnateurs, qui ont foulé la pelouse des terrains du stade Michel Millet. Au total, plus de 300 rencontres ont été disputées durant 2 jours. Le tout, avec de nom-



breuses animations organisées par les toujours présents et joyeux Corsaires. Du côté du palmarès, les grands gagnants de cette année, au prorata d'un calcul basé sur le nombre de victoires des différentes classes d'âge, sont les jeunes

pousses de Millau qui remportent donc pour un an le « Bouclier des Petits Corsaires », les Agathois terminant seconds et l'équipe de Fréjus/Saint-Raphaël finissant 3<sup>ème</sup>.

## AVIRON

## LE CLUB D'AVIRON A DIGNEMENT FÊTÉ SES 60 ANS



Créée le 10 février 1959 par Francis Mas, l'association de l'Aviron Agathois est présidée depuis 22 ans maintenant par Max Farenc. Samedi 18 mai, à la base Christian Durand, ont été célébrés les 60 ans de cette association

sportive qui permet aux passionnés et aux amateurs de pratiquer l'aviron sous toutes ses formes, comme récemment avec la nouvelle section « Avifit » qui combine aviron et fitness. Afin de fêter dignement ce 60<sup>ème</sup> anniversaire, les 3

derniers bateaux, venus compléter le parc riche d'une cinquantaine d'embarcations, ont été baptisés, en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental et de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports. Le premier bateau, un « deux de couple » compétition, se nomme désormais « Le Terrisse » avec Romane comme marraine. Pour le deuxième, il s'agit d'un « Skiff » qui porte désormais le nom de « Clap'eau », avec comme parrain Hugo.

Enfin, pour le troisième, également un « Skiff », il a été baptisé « Quentin », en présence du parrain Quentin, qui a longtemps fait partie du club avant qu'un accident de la circulation ne le prive de la pratique de l'aviron. Un moment fort en émotions et une belle preuve de solidarité et de soutien, qui montrent bel et bien l'esprit qui anime l'Aviron Agathois depuis sa création.

**ESCRIME****LE PALAIS DES SPORTS TRANSFORMÉ EN TEMPLE DE L'ESCRIME**

**S**amedi 1<sup>er</sup> juin, au Palais des Sports d'Agde, s'est déroulé le Championnat Départemental d'Escrime, organisé par le club Agathois d'Escrime et son Président Pierre-Yves Rouillé, réunissant les catégories M9, M11 et M13 en fleuret et M11 et M13 à l'Épée, soit, au total, 58 Fleurettistes et 46 Épéistes. Deux compétitions départementales avaient eu lieu cette année, et cette der-

nière devait révéler les champions départementaux par catégorie. L'enjeu était donc double pour les participants : remporter la compétition du jour et atteindre la plus haute place au championnat. À l'épée, le club agathois avait 4 représentants masculins, et deux féminins. Romain Lebon prend une brillante 4<sup>ème</sup> place en M13, et les féminines, bien placées pour le championnat, se sont

bien battues. Maelle Giacalone termine Vice-Championne Départementale M13 et Alice Odul termine 4<sup>ème</sup>.

Chez les fleurettistes, 5 représentants masculins du club Agathois ont participé. En M9, Joachim Dandoy prend la troisième place de la compétition. En M13, Ronan Rouillé-Vioche se battait pour la première place. Il échoue en finale 8 touches à 7 après avoir mené tout le match. Il finit deuxième, et vice-champion Départemental. Début mai, il avait terminé 3<sup>ème</sup> du Championnat d'Occitanie, une belle saison pour sa première année dans la catégorie M13.

Le club Agathois d'Escrime et son Maître d'Arme, Alexandre Chadburn ont vécu une belle journée, riche en émotions. De nombreux parents ont participé à la préparation et à l'organisation de ce championnat contribuant à la réussite de cette belle journée qui a mis à l'honneur notre cité et nos jeunes tireurs Agathois, comme a pu l'apprécier Robert Craba, Adjoint en charge des Sports. Une saison 2018-2019 qui s'est achevée de belle manière, et nul doute que dès l'an prochain, les escrimeurs agathois réaliseront encore de belles performances.

**NATATION****LE PREMIER « OCEANMAN » DE FRANCE A EU LIEU À AGDE**

**C**ompétition sportive de nage en eau libre réservée aux amateurs, l'Oceanman est un circuit mondial de 14 étapes à travers le globe. Samedi 6 juillet, pour la première fois de son histoire, une étape s'est disputée en France, au Cap d'Agde, autour du Fort de Brescou. Au programme donc, l'Oceanman, une course de 10 kilomètres, un Half-Oceanman, de 5 kilomètres, mais également une épreuve sprint de 1,5 km, une course « kids » et enfin un relais 3x1000 mètres. Les partici-

pants aux différentes épreuves se sont élancés depuis la plage Richelieu Est, et ont ensuite nagé autour du Fort de Brescou. Pour cette étape française, « l'Oceanman » a été remporté par Bertrand Venturi. La grande finale de cette édition 2019 se déroulera au Mexique et le tracé du parcours 2020 est d'ores et déjà à l'étude. Une étape en France, dans les eaux méditerranéennes, n'est pas à exclure...

# Commémoration du 14 juillet



**>> Comme dans toutes les villes de France, Agde a fêté, dimanche, le 14 juillet. Cérémonie patriotique, bals et feu d'artifice ont rythmé cette journée.**

À Agde, le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, d'élus du Conseil Municipal, des forces de sécurité avec à leur tête la Commissaire Charlotte Nouet, des sapeurs-pompiers et leur Capitaine Cédric Gavi, des représentants d'associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, des membres du Conseil Municipal des Enfants et d'un public venu nombreux, se sont rendus en cortège depuis la Maison du Cœur de Ville jusqu'à la place du 18 Juin pour célébrer la Fête Nationale. Après le traditionnel dépôt de gerbe, le Conseil Municipal des Enfants a délivré un message rempli d'émotion tout en précisant que la « devise de la Nation Liberté, Égalité, Fraternité, porte les plus belles valeurs du monde ».

C'est ensuite le Maire Gilles D'Ettore qui a pris la parole en rappelant l'identité profonde de la France : « Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêt, d'affection, de souvenirs et d'espérance. Voilà ce qui

fait la Patrie ». Ces mots sont ceux d'un historien du XIX<sup>ème</sup> Siècle, Fustel de Coulanges et n'ont perdu pourtant ni leur pertinence ni leur actualité. Car la Nation, cette conception du peuple née en France de la révolution, est fondée sur un consentement collectif, ce que Renan qualifie de plébiscite de chaque jour, cette volonté exprimée ensemble de lever d'une destinée commune.

La France ce n'est ainsi ni une race ni une géographie, quand bien même nos paysages ont contribué à forger notre civilisation, pas même naturellement une religion, encore que nos racines soient judéo-chrétiennes et que le nier fasse partie des absurdités de notre temps.

La France c'est une identité forgée par une histoire et fondée sur des valeurs.

Une histoire, car la France n'est pas née en 1789, elle est au contraire le fruit d'un long cheminement qui, sous la monarchie, a vu des peuples s'unir pour n'en constituer plus qu'un.

Des valeurs, car c'est à travers elles que notre pays a su trouver sa singularité tout en bâtissant un rayonnement universel.

Aussi, renoncer à nos valeurs, c'est renoncer à la France. C'est oublier le legs qui nous a été transmis par nos aïeux. C'est abandonner cette conception de

l'homme que traduit avec clarté notre devise républicaine liberté, égalité, fraternité.

Liberté de conscience, égalité entre les hommes et les femmes, respect d'autrui et esprit de solidarité, voilà ce qui nous caractérise. Voilà ce qui nous distingue du Moyen Âge que certains tentent de ressusciter.

Le progrès ce n'est pas l'acceptation de la régression, le progrès c'est parfois aussi la conservation de ce que nous avons bâti ensemble et que nous ne souhaitons pas voir disparaître.

Commémorer le 14 juillet, n'a de sens que si nous sommes prêts à mener ce combat que l'on peut considérer de civilisation.

Ainsi, la République c'est la séparation du spirituel et du temporel. C'est la laïcité, traduction sécularisée de ce que proclamaient les Évangiles qui rendaient à César ce qui était à César et à Dieu ce qui était à Dieu.

Défendre la République, c'est en premier lieu cela, protéger l'espace public et en son sein nos enfants de toute idéologie dont l'objectif serait de contraindre en chacun d'entre nous la rationalité. Nous avons la foi ou nous ne l'avons pas mais quand nous débattons entre nous,

croyants, agnostiques ou athées, nous le faisons à partir d'arguments bâtis sur la raison. C'est ainsi que le choix défendu par une majorité peut être accepté par une minorité.

Ces dernières décennies souvent bercées par une bonne conscience coupable, nous avons trop souvent cédé sur ces fondamentaux. Il nous faut désormais nous redresser, réaffirmer notre fierté d'être Français, notre attachement à ces principes qui seuls conservent à notre peuple sa vitalité. C'est un combat de chaque jour qui ne peut être gagné que dans le refus de faux compromis. Et ce combat, c'est celui que l'on doit mener contre le communautarisme qui en divisant notre peuple, déconstruit la Nation. Le communautarisme c'est la négation de la République. Être communautariste, c'est clairement ne pas être Républicain et force est de constater que trop nombreux sont nos territoires où le communautarisme a gagné à coups de clientélisme et de petites lâchetés.

Dans nos écoles, nos mairies, nos piscines, la République doit plus que jamais affirmer ses valeurs. À Agde, c'est ce que collectivement nous faisons et continuerons à faire. J'en suis avec d'autres le

garant. Toujours, nous devons garder à l'esprit la France que nous allons laisser à nos enfants. Là, réside notre premier devoir, transmettre une France où l'expression de la liberté se conjugue toujours avec le respect des valeurs qui nous rassemblent.

Enfin, la République doit être juste et rester fraternelle pour ne jamais laisser l'un des siens au bord du chemin. Lutter contre la solitude de certains de nos anciens, accompagner les personnes atteintes d'un handicap, s'assurer de la mise en œuvre d'une vraie égalité des chances, permettre à chacun de recueillir le fruit décent de son travail sont autant d'impératifs qui sont au cœur de la vocation républicaine.

Je veux aussi rendre hommage, ici, à tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, font vivre la république, œuvrent au côté de l'état ou des collectivités locales pour venir en aide aux plus démunis. Leur engagement citoyen est l'une des plus belles manières de contribuer à la satisfaction de l'intérêt général.

Car l'esprit républicain suppose que nous soyons capables de nous élever au-delà de nos intérêts particuliers pour

servir le bien commun. Là encore, nous pouvons nous féliciter de l'exceptionnelle vitalité du tissu associatif agathois qui avec l'aide de la puissance publique participe de la cohésion citoyenne qui règne dans notre cité.

En ce jour de 14 juillet et alors que nos troupes défilent sur les Champs Élysées, je ne terminerai pas mon intervention sans saluer nos soldats qui se battent pour défendre nos valeurs sur de nombreux terrains d'opérations.

La république a toujours été liée à son armée car c'est à travers elle qu'elle assure sa survie et plus encore son rayonnement.

Depuis Valmy, nos soldats sont avant tout ceux de la république qu'ils défendent avec courage et abnégation. Ils sont l'incarnation d'un idéal universel que la France a su faire émerger de son histoire et qui est consubstantielle à notre identité nationale. Aussi, n'oublions jamais pour citer Ernest Renan, que « ce qui constitue une nation c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir ».

## Commémoration de l'appel du 18 Juin 1940

**>> Mardi 18 juin, à 11h, sur la place de l'Appel du 18 Juin 1940, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, les membres du Conseil Municipal, Charlotte Nouet, Commissaire d'Agde, les représentants des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, ainsi qu'un public nombreux, s'étaient réunis pour commémorer l'Appel du Général De Gaulle.**

Après les traditionnels dépôts de gerbes au pied du monument portant la Croix de Lorraine, le fameux discours lancé sur les ondes de la BBC en 1940 a été diffusé à l'assemblée présente. Ensuite, le Maire d'Agde a pris la parole : « Le 18 juin 1940,



un homme, le Général De Gaulle a sauvé l'honneur de la France face à la débâcle, au renoncement et à la collaboration. Ce jour-là, cet homme a trouvé la force, dans les profondeurs de notre Nation, pour se lever là où tous les autres avaient plié devant l'ennemi. Sur ce simple appel intemporel, les valeurs de la République allaient à nouveau tisser leur lien, redonner courage à une partie de nos compatriotes. L'alchimie allait opérer auprès de tous ceux qui croyaient encore en la liberté. Le Général De Gaulle avait fait renaître la France au milieu des cendres laissées par les nazis. Il allait faire grandir ce sentiment imprescriptible que nos valeurs universelles, celles qui étaient nées des lumières, ne pouvaient pas mourir face à l'obscurantisme. Rien ne pouvait les arrêter, ni la haine, ni la lâcheté. Le 18 juin, le gaullisme était né et avec lui la France devait se rassembler autour de ce qu'elle avait de meilleur, ses valeurs, son génie et la force de ses idées.

Rien ne pouvait plus désormais arrêter la reconquête portée par tous ces Français à l'esprit invincible. La foi de ces hommes était ancrée dans l'Histoire millénaire de notre pays, que rien ne pouvait effacer.

C'est parce qu'il est si puissant que le gaullisme nous survivra. Il ne peut pas disparaître car il est l'incarnation de ce que la France a de plus profond et de plus cher. Nous sommes les gardiens de cette philosophie, au-dessus des partis et de tous les clivages dont notre société a le secret.

Ici à Agde, je mettrai tout en œuvre pour que cette idée de la France, généreuse mais responsable que portait le Général De Gaulle, demeure dans un esprit de cohésion et de rassemblement.

La France ne peut pas se dissoudre dans des idéologies qui cultivent le conflit ou la mondialisation. Elle est bien plus grande que ça.

Elle se décline dans nos valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et trouve sa quintessence dans la laïcité.

La France de De Gaulle a toujours placé la défense de l'intérêt général au-dessus de toute autre considération.

L'appel du 18 juin nous rappelle que le courage et la foi en nos convictions doivent toujours l'emporter sur le défaitisme ambiant du moment. Cette leçon, sachons la retenir et l'appliquer au-

jourd'hui en un temps où tout nous est dicté par ces chantres du petit écran et du politiquement correct.

Je reste persuadé que le gaullisme reste la seule voie propice au redressement et au rayonnement de la France, je continuerai à suivre ce chemin quoiqu'il m'en coûte avec la même force que tous ces hommes et femmes anonymes mais déterminés l'ont fait au lendemain du 18 juin 1940, et je le dis haut et fort, à tous ceux qui doutent aujourd'hui dans ce paysage politique national parfois affligeant et binaire, ne vous laissez pas gagner par le renoncement, regardez ce qu'a fait cet homme sorti de l'ombre un 18 juin, laissez-vous porter par cette énergie puissante et réconfortante pour redonner, à notre beau pays la France, ses couleurs et sa prestance. Vive le Général De Gaulle, vive la République et vive la France ».

À l'issue de la cérémonie, la fanfare des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault a rendu hommage aux trois sauveteurs de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer tristement disparus au large des Sables-d'Olonne.

## Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



**Mercredi 8 mai, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Sébastien Frey Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Associations Patriotiques, les membres du Conseil Municipal, les élus du Conseil Municipal des Enfants, les porte-drapeaux, les représentants des associations patriotiques ainsi qu'un public nombreux, ont rejoint en cortège le Monument aux Morts pour célébrer le 74<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.**

Après les traditionnels dépôts de gerbes et les hommages rendus par les porte-drapeaux aux anciens com-

battants, Laurent Rota, en sa qualité de Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants, a ouvert les prises de paroles. L'occasion pour ce dernier de faire un parallèle avec l'actualité « avant d'être une guerre des nations comme on l'affirme trop souvent, cette guerre est une guerre des économies qui cherche à conquérir des marchés et surtout une guerre des idéologies qui veulent dominer le monde. Par ce caractère, la Seconde Guerre Mondiale demeure d'actualité. Aujourd'hui, des idéologies anciennes et nouvelles minent la cohésion de notre patrie, la France ».

Il a ensuite cédé la parole au Conseil Municipal des Enfants où les discours se sont succédé. Voici celui d'Aloys Ferrand, qui a lu un texte écrit sur le front en mai 1945, extrait du carnet de route de son arrière-grand-père, Français d'Algérie :

« Samedi 5 mai 1945 : l'armée allemande du nord a capitulé mais l'Armistice n'est pas encore signé et nous attendons l'heureuse nouvelle.

Lundi 7 mai 1945 : l'Armistice est signé depuis 1h45 du matin. Jour de Gloire et de victoire surtout pour nous les gars d'Afrique, car nous avons participé largement à cette victoire. Maintenant ce n'est plus la permission que j'attends mais ma démobilisation. Pourtant, malgré cette grande nouvelle, tous sont restés bien sérieux à part quelques exceptions car on a peur d'une déception, qui pourtant est bien vaine. Nous attendons l'heure du départ car demain nous franchissons à nouveau le Rhin, si Dieu le veut, pour Landau ».

Le Maire, Gilles D'Ettore a rappelé que « le 8 Mai 1945 prenait effet la reddition de l'armée Allemande. La veille, à Reims, la signature de l'acte mettant un terme aux combats s'était déroulée en présence d'un général français aux côtés de ses homologues américains et russes. La France humiliée en 1940 se retrouvait 5 ans plus tard parmi les vainqueurs. Après avoir subi la pire tragédie de son histoire qui lui avait fait perdre toute souveraineté, elle était parvenue à se relever, à reprendre le combat et à jouer un rôle déterminant dans sa propre libération puis dans l'anéantissement de l'Allemagne Nazie. Le miracle nous le devons à cette multitude de Français de toutes conditions qui, après s'être divisés en temps



de paix, avaient su s'unir pour mener fraternellement le combat de civilisation dont dépendait l'avenir de la France et celui de la liberté dans le monde. Ce miracle nous le devons à l'origine à la parole d'un homme celle du Général De Gaulle, qui un 18 juin avait su réveiller le pays, lui désigner le chemin de l'espérance et s'opposer aux déserteurs de la France siégeant dans cette capitale d'opérette qu'était devenue Vichy. Sans le Général De Gaulle, la France n'aurait pas signé à Reims, le 7 mai 1945, l'acte de capitulation. Sans sa vision prophétique, la France aurait certes trouvé en son sein des hommes de courage aptes à se battre pour notre liberté mais elle n'aurait pas retrouvé son rang parmi les nations victorieuses. De cette vision, il fit preuve encore après la libération, en réconciliant la France et l'Allemagne, réconciliation sans laquelle il ne peut y avoir de projet européen. Pas d'utopie fédéraliste chez lui, ni de dérive technocratique, mais la volonté de conduire les peuples européens à coopérer, et à s'entraider sans jamais renoncer à leurs souverainetés ni à leurs identités propres.

Ce fut cela le gaullisme, un patriotisme à la fois ouvert sur le monde et intransigeant quand il s'agissait de défendre les intérêts de la France.

Certes aujourd'hui tout le monde ou presque se revendique du Général De Gaulle, même les héritiers de ses pires contempteurs au risque parfois de dénaturer son message ou de revêtir des habits bien trop grands pour eux.

Aussi, je préfère ici et c'est le sens de cette commémoration saluer ceux qui ont eu le courage et l'abnégation de le suivre à partir de ce mois de juin 1940.

Nous revenons à la mémoire les figures de Jean Moulin, de Pierre Brossolette, d'Henri Frenay, d'Emmanuel d'Astier De La Vigerie et de tous ceux qui incarnèrent la résistance intérieure.

Inoubliables aussi, le Général de Lattre de Tassigny, le Maréchal Juin et le Maréchal Leclerc qui surent conduire l'armée française reconstituée à la victoire à Bir Hakeim, en Provence ou devant Strasbourg.

Inoubliables enfin, Jean Roger, Daniel Richaud ou Alexandre Dreuille, ces jeunes Agathois qui sont allés jusqu'au sacrifice ultime et dont les rues d'Agde honorent la mémoire.

Ils sont l'honneur de notre ville, l'incarnation de cet esprit de résistance qui caractérise si bien notre cité et dont nous avons le devoir de rester dignes ».

# Commémoration du combat de Camerone



**>> Samedi 27 avril, boulevard du Saint-Christ, a eu lieu la commémoration du 156<sup>ème</sup> anniversaire du combat de Camerone, plus haut fait d'arme de la Légion Étrangère.**

À l'initiative de l'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère Sympathisants de Sète et Environ (AALESSE), s'étaient réunis, autour de la stèle dédiée à cette bataille, le Maire Gilles D'Ettore, le Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, les représentants d'associations patriotiques, les autorités civiles et militaires et les porte-drapeaux. Tout d'abord, le récit de la bataille de Camerone a été lu à l'assemblée : « L'armée française assiégeait Puebla. La Légion avait pour mission d'assurer, sur cent vingt kilomètres, la circulation et la sécurité des convois. Le colonel Jeanningros, qui commandait, apprend, le 29 avril 1863, qu'un gros convoi emportant trois millions en numéraire, du matériel de siège et des munitions était en route pour Puebla. Le capitaine Danjou, son adjudant-major, le décide à envoyer au-devant du convoi, une compagnie. La compagnie du Régiment étranger fut désignée mais elle n'avait pas d'officier disponible. Le capitaine Danjou en prend lui-même le commandement et les sous-lieutenants Maudet, porte-drapeau, et Vilain, payeur, se joignent à lui volontairement. Le 30 avril, à 1 heure du matin, la compagnie, forte de trois offi-

ciers et soixante-deux hommes, se met en route. Elle avait parcouru environ vingt kilomètres, quant à 7 heures du matin, elle s'arrête à Palo Verde pour faire le café. À ce moment, l'ennemi se dévoile et le combat s'engage aussitôt. Le capitaine Danjou fait former le carré et, tout en battant en retraite, repousse victorieusement plusieurs charges de cavalerie, en infligeant à l'ennemi des premières pertes sévères.

Arrivé à la hauteur de l'auberge de Camerone, vaste bâtisse comportant une cour entourée d'un mur de trois mètres de haut, il décide de s'y retrancher, pour fixer l'ennemi, et retarder ainsi le plus possible le moment où celui-ci pourra attaquer le convoi. Pendant que les hommes organisent à la hâte la défense de cette auberge, un officier mexicain, faisant valoir la grosse supériorité du nombre, somme le capitaine Danjou de se rendre. Celui-ci fait répondre : « Nous avons des cartouches et ne nous rendrons pas ». Puis, levant la main, il jura de se défendre jusqu'à la mort et fit prêter à ses hommes le même serment. Il était 10 heures. Jusqu'à 6 heures du soir, ces soixante hommes, qui n'avaient pas mangé ni bu depuis la veille, malgré l'extrême chaleur, la faim, la soif, résistent à 2 000 Mexicains : huit cents cavaliers, mille deux cents fantassins.

À midi, le capitaine Danjou est tué d'une balle en pleine poitrine. À 2 heures, le

sous-lieutenant Vilain tombe, frappé d'une balle au front. À ce moment, le colonel mexicain réussit à mettre le feu à l'auberge. Malgré la chaleur et la fumée qui viennent augmenter leurs souffrances, les légionnaires tiennent bon, mais beaucoup d'entre eux sont frappés. À 5 heures, autour du sous-lieutenant Maudet, ne restent que douze hommes en état de combattre. À ce moment, le colonel mexicain rassemble ses hommes et leur dit de quelle honte ils vont se couvrir s'ils n'arrivent pas à abattre cette poignée de braves (un légionnaire qui comprend l'espagnol traduit au fur et à mesure ses paroles). Les Mexicains vont donner l'assaut général par les brèches qu'ils ont réussi à ouvrir, mais auparavant, le colonel Milan adresse encore une sommation au sous-lieutenant Maudet ; celui-ci la repousse avec mépris.

L'assaut final est donné. Bientôt il ne reste autour de Maudet que cinq hommes : le caporal Maine, les légionnaires Catteau, Wensel, Constantin, Leonhard. Chacun garde encore une cartouche ; ils ont la baïonnette au canon et, réfugiés dans un coin de la cour, le dos au mur, ils font face. À un signal, ils déchargent leurs fusils à bout portant sur l'ennemi et se précipitent sur lui à la baïonnette. Le sous-lieutenant Maudet et deux légionnaires tombent, frappés à mort. Maine et ses deux camarades vont être massacrés quand un officier mexicain se précipite sur eux et les sauve. Il leur crie : « Rendez-vous ! »

« Nous nous rendons si vous nous permettez de relever et de soigner nos blessés et si vous nous laissez nos armes ». Leurs baïonnettes restent menaçantes. « On ne refuse rien à des hommes comme vous ! », répond l'officier.

Les soixante hommes du capitaine Danjou ont tenu jusqu'au bout leur serment. Pendant 11 heures, ils ont résisté à deux mille ennemis, en ont tué trois cents et blessé autant. Ils ont par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée. L'empereur Napo-

l'éon III décida que le nom de Camerone serait inscrit sur le drapeau du Régiment étranger et que, de plus, les noms de Danjou, Vilain et Maudet seraient gravés en lettres d'or sur les murs des Invalides à Paris. En outre, un monument fut élevé en 1892 sur l'emplacement du combat. Il porte l'inscription : « Ils furent ici moins de soixante opposés à toute une armée, sa masse les écrasa. La vie plutôt que le

courage abandonna ces soldats français le 30 avril 1863. À leur mémoire, la patrie éleva ce monument » Depuis, lorsque les troupes mexicaines passent devant le monument, elles présentent les armes ».

C'est ensuite le Maire Gilles D'Ettore qui a pris la parole pour rendre hommage à la Légion Étrangère. « Votre engagement sans faille pour notre Patrie se doit d'être

un exemple pour notre jeunesse. Vous incarnez la force que donne la volonté quand elle est mise au service d'un idéal qui nous dépasse et qui nous unit. Vous défendez, à chaque fois que cela est nécessaire, les valeurs de la République. Vous êtes la fierté de notre Nation et en cela, nous nous devons de vous remercier et de vous respecter comme il se doit ».

## Commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des héros de la Déportation

**>> Dimanche 28 avril, rue des Camps, se sont réunis, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, les représentants d'associations patriotiques, les porte-drapeaux et les membres du Conseil Municipal des Enfants, afin de commémorer la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des héros de la Déportation.**

Après les traditionnels dépôts de gerbe, Pierre Conan a lu le message rédigé conjointement par La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (FNDIR), la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF). « La Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des héros de la déportation instaurée par la loi du 14 avril 1954 est l'occasion d'évoquer la mémoire de tous ceux, femmes, hommes et enfants, envoyés par milliers, pendant la Seconde Guerre Mondiale, dans des camps de concentration ou d'extermination nazis qui ont souillé et durablement meurtri les peuples et les territoires occupés d'Europe.

Nous renouvelons notre hommage au courage dont ont fait preuve les déportés, en particulier ceux qui, face aux souffrances de l'épuisement physique auxquelles ils étaient confrontés et à la



menace permanente de la torture et de la mort, n'ont pas renoncé à l'espoir et ont su rester des êtres humains. Ils ont ainsi eu, dans ces difficultés extrêmes, la volonté de poursuivre, dans l'union et la solidarité, la lutte clandestine contre l'idéologie et les objectifs de guerre de l'ennemi.

Les déportés, derniers rescapés de l'horreur indicible de la barbarie nazie, expriment leur légitime inquiétude à l'égard d'une Europe aujourd'hui divisée, traversée et habitée par la résurgence de mouvements nationalistes.

L'Europe dont la vocation est de garantir la paix et la prospérité des pays qui la composent doit être celle de la mémoire de millions d'êtres humains sacrifiés par une idéologie perverse.

Sauvegarder cette mémoire, où la souffrance se mêle à l'espoir, doit faire prendre conscience, avant qu'il ne soit trop tard, de l'indispensable solidarité

entre les peuples épris de liberté, pour l'emporter sur toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie.

Le rappel de l'action des déportés dans les camps de la mort doit aller bien au-delà d'une journée symbolique. Il s'agit, pour les générations futures, de poursuivre avec détermination ce combat contre l'égoïsme et la peur.

C'est ainsi que l'hommage aux déportés prendra tout son sens pour construire un avenir de paix, de fraternité et de respect de la dignité humaine ».

Ensuite, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pris la parole, tour à tour, pour lire, devant l'assemblée présente, un texte poignant qu'ils ont eux-mêmes écrit à l'occasion de cette Journée du Souvenir.

Enfin, c'est le Maire Gilles D'Ettore qui a conclu les prises de paroles. « Nous sommes ici réunis pour rendre hommage aux valeurs de la République qui nous unissent, qui nous rendent plus forts ensemble. C'est toujours avec beaucoup de respect que nous nous présentons face à ce monument qui honore les 200 000 Français qui ont payé de leur vie dans les camps de la mort. Nous devons nous souvenir, ne jamais oublier, et nous avons aussi le devoir de transmettre cette histoire aux futures générations. En cela, je remercie les jeunes du Conseil Municipal des Enfants de leur présence, car ce sont eux qui seront les garants de nos valeurs les plus chères et qui les porteront à l'avenir ».

## CAP RÉTRO

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE  
des voitures et des canots de prestige

Cette édition 2019 de Cap Rétro s'est déroulée lors du week-end prolongé de Pentecôte, du vendredi 7 au lundi 10 juin. Ainsi, dans de nombreux quartiers de notre commune, les visiteurs sont venus découvrir et apprécier des

voitures anciennes ainsi que des canots de prestige. Le lieu « central » de la manifestation était, une nouvelle fois, le Front de Mer au Grau d'Agde. Néanmoins, la caravane de véhicules de collection - depuis une Buick de 1930 à des mythiques et populaires « 205 » ou « 4L » - s'est déplacée sur différents sites comme à la Tamarissière, au Bunker 638 où des jeeps et autres Dodges étaient exposées mais également

au Cap d'Agde, sur l'esplanade Racine, sans oublier le Mail de Rochelongue, le Môle ou encore le Village Naturiste et, enfin en Cœur de Ville, sur la Promenade à Agde. À chaque arrêt, les prestigieux canots Riva ont accompagné les voitures partout où il était possible de naviguer et

ce pour la plus grande joie du nombreux public qui a été au rendez-vous tout au long de la manifestation. Côté animations, les participants et les visiteurs ont pu profiter de bals, de concerts, de paellas et autres sardinades, mais aussi et surtout assister à des démonstrations, et au traditionnel concours d'élégance, où les plus prestigieuses voitures ont défilé sous les vivas et encouragements des spectateurs.



## ÉDUCATION

AGDE INAUGURE  
la première classe  
d'enseignement  
spécialisé

Voilà un beau projet qui vient de se concrétiser sur la commune, l'ouverture de la première classe dite « Unité d'Enseignement Externalisée » (UE) de l'Institut Médico Éducatif (IME) Raymond Fages sur l'école élémentaire Jules Verne.

Il s'agit tout simplement, comme l'a expliqué le Maire d'Agde Gilles D'Ettore lors de l'inauguration mardi 7 mai, d'une volonté de la Ville « d'intégrer tous les enfants de la commune dans un maximum d'activités. Nous faisons partie d'un service public nouvelle génération qui se doit de faciliter l'inclusion scolaire ».



Ce sont donc 14 enfants au total, en relais sur 6 demi-journées, qui viennent sur l'école, auprès de leur maîtresse Emmanuelle et d'un accompagnateur, pour apprendre les matières fondamentales mais pas que... Activités plastiques ou musicales réalisées en commun avec les autres élèves, et surtout les récréations, sont les points forts de cette mesure annoncée lors de la conférence nationale du handicap.

Et c'est bien là que réside la vraie force du projet, entendre un enfant dire « quelle joie de pouvoir aller à l'école, comme les autres ».

Une fierté non dissimulée par Fabien Roger, Directeur de l'Institut Raymond Fages, porteur de ce projet mené à bien en collaboration avec la communauté éducative de la commune.

**PATRIMOINE****15<sup>ÈME</sup> ÉDITION de la Nuit Européenne des Musées**

**S**amedi 18 mai, le Musée Agathois Jules Baudou et le Musée de l'Éphèbe ont proposé des activités nocturnes à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> édition de la Nuit Européenne des Musées.

Ainsi, au Musée Agathois, outre les visites libres, s'est tenue la 4<sup>ème</sup> édition de « l'Art en cours », durant laquelle un artiste peint, en direct et devant le public des œuvres. Cette fois-ci, c'est Julien Descossy, formé à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier, qui a créé, dans la cour des potiers trois tableaux sur la thématique des barques latines. Autre animation, dans le cadre de l'opération nationale « La classe, l'œuvre », proposée par les Ministères de la Culture et de l'Éducation, la présentation des travaux réalisés par les élèves de CE1 de l'école Jules Verne. Ces derniers ont travaillé autour du tableau d'Ernest Azéma intitulé « Les Espagnoles », avec l'appui, tout au long de la phase de création, de l'artiste du site des Métiers d'Art, Arancha Tégor.



Du côté du Musée de l'Éphèbe, des visites guidées étaient proposées afin de découvrir les collections de ce Musée d'archéologie sous-marine. Des animations ludiques étaient également au programme, comme le libre accès aux jeux vidéo « La statue d'Alexandre », « Apothéon » et « Song of the Deep », qui proposaient à chacun d'apprendre tout en s'amusant. Un « escape game » était également organisé dans la salle

des canons où les participants devaient résoudre des énigmes afin de pouvoir s'échapper en toute sécurité. Enfin, les visiteurs ont pu tester leurs papilles à l'atelier de dégustation de vins antiques. Une 15<sup>ème</sup> édition qui a permis au public d'apprécier la diversité des collections des deux Musées de notre commune, qui, chacun avec ses particularités, raconte l'histoire d'Agde.

**JEUNESSE****LES CM2  
AGATHOIS  
ont leur permis  
vélo en poche !**

**L**es jeunes élèves des CM2 des écoles primaires de la Ville d'Agde ont récemment participé à une opération intitulée « Permis Vélo ». Une action de sensibilisation à la sécurité routière organisée de concert avec la Police Municipale, la Prévention Routière et la Direction de l'Éducation.

Au-delà des règles de circulation, près de 500 enfants ont été sensibilisés au sens de la responsabilité personnelle. Plus tard, au collège, en classe de 5<sup>ème</sup>, ils



passeront l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière du 1<sup>er</sup> degré (ASSR1), obligatoire pour pouvoir s'inscrire à la formation pratique du BSR et indispensable pour conduire un cyclomoteur, puis, l'ASSR2 en classe de 3<sup>ème</sup>, obligatoire pour l'inscription au permis de conduire de catégorie A (permis moto) ou B (permis voiture).

Un moment de fierté pour les jeunes, marqué par une cérémonie officielle durant laquelle Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation, a remis dans les écoles, le fameux sésame aux élèves !

## ÂGE D'OR

## UN REPAS DE FÊTE pour nos aînés



Vendredi 14 juin, au boulodrome du Lavandin, plus de 250 retraités de notre commune ont été conviés à un repas gourmand, à l'occasion de la Fête de l'Âge d'Or, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale, des élus du Conseil Municipal et des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale. Avant de déguster la fideuà

concoctée par le traiteur Milord Gourmand, le Premier Magistrat a salué l'ensemble des convives et a entonné l'hymne agathois de la Dagtenco, repris en chœur par toute l'assemblée présente. L'après-midi s'est prolongée par une animation musicale et dansante proposée par le Agde Swing Orchestra pour une fête de l'Age d'Or placée sous le signe de la convivialité.

## ÂGE D'OR

## STRIKE ET CONVIVIALITÉ à l'atelier bowling du Pôle Âge d'Or

Le 13 mai dernier s'est achevée la « saison » de l'atelier bowling du Pôle Âge d'Or. Près de 130 personnes sont inscrites à cette animation de la Carte Mirabelle animée par Jean-Marie Fontayne depuis 2014. Tout au long de l'année, une compétition amicale est organisée entre tous les participants et un classement est établi en fin de saison.

La remise des récompenses a eu lieu en présence de Carole Raynaud, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales. Après avoir félicité les vainqueurs, elle a tenu à « remercier Jean-Marie pour son implication au sein de cet atelier qui fait le bonheur de nos inscrits et qui apporte de grands moments de convivialité ».



## VIE QUOTIDIENNE

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION pour le don du sang

Mardi 25 juin, à la salle des Fêtes d'Agde, a été signée une convention tripartite, en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et de Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale, entre la Ville d'Agde, l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) d'Agde, présidée par Marcelle Verrier et représentée par André Sanicos, et l'Établissement Français du Sang, afin de « formaliser » la collaboration qui existe depuis de nombreuses années déjà entre les trois parties. À noter que 5 collectes sont organisées par an sur Agde, avec près de 170 personnes en moyenne qui donnent à chaque date et que l'ADSB organise, 4 fois par an, une opération de covoiturage pour une collecte de plasma qui se tient à Béziers. Prochaine collecte de sang à Agde le 3 septembre.



**PARENTALITÉ****LA FARANDOLE de l'Enfance**

**L**a deuxième édition de La Farandole de l'Enfance s'est tenue à l'espace Carayon samedi 25 mai. Cette manifestation, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale est centrée autour d'animations à la fois pour les enfants et pour les parents. Nouveauté cette année, un spectacle-conférence humoristique sur le thème « Être parents ça

se mérite » a été proposé dès le vendredi soir à l'ancien Palais des Congrès. Le lendemain, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, accompagné de Carole Raynaud Adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale a officiellement ouvert « la 2<sup>ème</sup> Farandole de l'Enfance », l'occasion pour le Premier Magistrat de rappeler la politique de la Ville en la matière, « avec l'ouverture de

crèches, la mise en place de l'accueil périscolaire, ou encore les actions d'aide à la parentalité menées par la Maison de la Justice et du Droit ». Quant à Carole Raynaud, elle s'est déclarée fière « que sur Agde, tous les enfants soient accueillis dans de très bonnes conditions et en toute sécurité. 239 bébés sont arrivés sur Agde l'an dernier et nous tenions, à l'occasion de cette Farandole de l'Enfance, à les mettre à l'honneur en remettant des présents aux heureux parents ».

Ainsi, Gilles D'Ettore et Carole Raynaud ont offert des sacs avec de nombreuses surprises, tout en invitant petits et grands à prendre part aux festivités organisées. Au programme, tout au long de la journée, des spectacles, du cirque, et des ateliers dédiés aux parents, mais également des stands de loisirs créatifs pour les enfants. Une journée appréciée par les nombreuses familles présentes !

**BON ANNIVERSAIRE****DEUX NOUVEAUX centenaires à Agde**

Jean Castaldo a célébré ses 100 ans.



« Jeanne » Reboul, doyenne des Agathois, a fêté ses 108 ans.

## QUELQUES VÉRITÉS

### BONNES À RAPPELER

C'est devenu un leitmotiv pour certains de nos opposants qui parlent, à propos de notre ville, de bétonisation un peu à tort et à travers, sans jamais tenir compte de l'évolution des lois que leurs amis politiques ont fait voter ni de leurs propres contradictions.

En premier lieu, il n'est pas inutile de rappeler qu'aucun nouveau quartier n'a vu le jour au cours de ce mandat. Ce qui doit constituer une première si l'on se réfère aux 50 dernières années de l'histoire de notre ville. Seul aménagement notable, celui du Cœur de Station, qui a consisté, pour l'essentiel, à créer de nouveaux espaces publics sur d'anciens parkings inutilisés, avec deux résidences touristiques à venir, et surtout, doter notre cité d'un équipement public majeur avec le nouveau Palais des Congrès.

En deuxième lieu, nous avons maintenu nos positions quant à la réalisation de logements sociaux. Nous en avons réalisé pour répondre à la demande des Agathois, ni plus ni moins. Et nous avons préféré payer une amende à l'État plutôt que de construire les 3 000 logements qu'il veut nous imposer au titre de la loi SRU, qui exige 25% du parc immobilier en logements sociaux. Nos opposants ne trouvaient rien à redire à cette exigence qui aurait eu pour conséquence, si elle avait été mise en œuvre, la bétonisation de l'ensemble du territoire communal. À quoi ressemblerait Agde aujourd'hui avec 200 immeubles supplémentaires pour intégrer ces 3 000 logements ?

En troisième lieu, nos opposants oublient de souligner que la loi ALUR, votée sous la présidence de François Hollande, a complètement transformé les règles d'urbanisme en France, sans tenir compte des spécificités locales, pour favoriser la densification urbaine, c'est-à-dire la bétonisation pour reprendre le vocabulaire de nos opposants. Là encore, avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, nous avons pris un certain nombre de mesures, les plus radicales autorisées, pour réduire les possibilités offertes par la loi. Pour faire simple, afin de limiter la parcellisation des terrains et la multiplication des constructions que la loi souhaitait encourager. Et nous avons créé une Police de l'Urbanisme pour faire respecter strictement ces règles.

Enfin, je tiens à rappeler, pour ceux qui auraient perdu la mémoire, que l'une des premières décisions que j'ai prise en tant que Maire fut d'annuler le Programme d'Aménagement d'Ensemble de la Prunette, prévu par nos prédécesseurs, qui devait prolonger le quartier des Cayrets jusqu'au Grau d'Agde. Grâce à cette mesure, c'est le poumon vert de notre territoire qui a été préservé et qui constitue une trame verte qui relie les Verdisses au Bagnas, préservant la biodiversité et favorisant les activités de pleine nature.

**Gilles D'Ettore**  
Maire d'Agde

## AMÉNAGEMENT DURABLE

### DE NOTRE COMMUNE ET CONTRADICTIONS

Un récent article concernant les bouchons du pont d'Agde nous ont conduit à une réflexion plus aboutie sur le réseau routier de notre commune. Depuis des décennies, les autorités décisionnelles expliquent que ce phénomène est lié à la simple curiosité des conducteurs ralentissant volontairement à cet endroit, qu'une double voie coûterait beaucoup trop cher, à défaut d'envisager des brises-vue, idée qui ne fait pas l'unanimité.

Ce serait ignorer les autres bouchons, ceux en dessous du pont le long du parking de l'Hyper Marché Grand Cap, les automobilistes ne sont pourtant pas sous le charme du panorama, ceux de l'axe central des super marchés, d'Hyper U à Inter Marché, ceux de la Promenade quand le temps est maussade et que les touristes viennent visiter le centre ville. La liste est longue, surtout bien connue des Agathois.

En définitive, la municipalité n'a jamais affichée la volonté de régler cette situation depuis la création de la station, soit 50 ans ! A l'époque, la question d'une quatre voies sur l'Hérault avait donné lieu à des débats nourris. Avec l'augmentation galopante de la population locale, ce sujet reste plus que jamais d'actualité.

Ce n'est vraiment pas une question de coût, puisqu'en trois ans 50 millions TTC ont été débloqués pour créer un Casino et un Palais des Congrès.

Le constat est simple, depuis fort longtemps, notre réseau routier n'est plus adapté à la fréquentation touristique. Il n'a pas évolué au même rythme que notre commune, 1ère station balnéaire de France comme se plaît à le rappeler notre maire, aux commandes de l'aménagement de notre ville depuis presque vingt ans. À ce titre, il doit veiller à mettre en ordre et cohérence les habitants, les activités, les équipements, les moyens de communication d'Agde.

Actuellement, de nombreuses critiques lui sont faites sur son rôle de bâtisseur, indéniable, que certains ont qualifié en langage populaire de « bétonneur » (ouvrier spécialisé dans la mise en œuvre du béton). Ce terme traduit surtout le refus de constructions massives, de nouveaux quartiers en béton lissé caractérisés par une signature architecturale forte, pas forcément au goût de chacun. Ce rejet va plus loin, englobant la nouvelle politique en matière d'urbanisme, légitimée par le PLU, qui consisterait à créer des déséquilibres écologiques, à altérer les réseaux collectifs d'espaces naturels. La perte du bois classé de l'île des loisirs en est la parfaite illustration.

L'annonce par la majorité de repenser ce projet à la veille des élections municipales, alors que le permis de construire un important complexe immobilier est effectif, ne convaincra personne.

Enfin, avec plus de 28 000 Agathois à l'année, c'est une réalité, pour qui, pourquoi, jusqu'à quand encore construire ? C'est une question qui préoccupe chaque administré soucieux de garder une ville à dimension humaine.

Gérer une population de plus de 50 000 habitants (résidents annuels et secondaires), ou 300 000 sur presque deux mois de l'année nécessite des prouesses d'ingéniosité, et le souci du respect des lois sur l'environnement, véritable enjeu des années 2000.

2010, année internationale de la bio-diversité socle du développement durable, des lois Grenelle et du protocole NAGOYA, a marqué le grand virage écologique. Les SCOTs doivent redéfinir l'aménagement des territoires en préservant la bio-diversité sous toutes ses formes, en maintenant les trames vertes et bleues.

Sur notre commune, des opérations d'économie de ressources en eau et électricité (arrosage du golf et ombrières) ont été conduites et font école. Cependant, il y a loin de la coupe aux lèvres pour la protection écologique des sites et des espèces. Certains secteurs naturels, en zone rouge, inondables, classés NATURA 2000 sont menacés de constructions, permis de construire en instance ou déjà accordés.

Tel est le cas du projet « quartier de Malfato », pour l'instant en sommeil, sauvé par le gong de chercheurs scientifiques ayant recensé sur le site des espèces de faune protégée. N'oublions pas que notre maire a été un fervent défenseur de ce programme d'aménagement.

Plus récemment, la construction d'une immense bâtisse pour un port à sec à la Tamarissière, en zone NATURA 2000, n'a pas manqué de faire débat. L'argument avancé : « il vaut mieux ça que des caravanes » n'est pas recevable car c'est choisir entre la peste et le choléra, et la loi dans tout cela ? Notre maire, de surcroît Président du SCOT, ne peut pas fermer les yeux sur de telles dérives.

Nous revendiquons haut et fort le droit de vivre dans une ville respectueuse des lois, harmonieuse, cohérente, préservée.

**Le groupe Citoyen « Réussir Agde Ensemble »**

## PENSONS AUX CYCLISTES.

Il est très dommage d'avoir négligé l'étude concernant la piste cyclable reliant le st christ au GRAU D'Agde. Ce projet voté au conseil municipal a manqué de concertation et a mis les élus de l'opposition devant le fait accompli sans participation aux travaux préalables. Quel dommage, en effet la dangerosité de cette piste nous réservera certainement des surprises désagréables. Nous espérons que l'année électorale apportera rapidement une solution. La fréquentation importante de ce lieu méritait une meilleure attention.

Sur le Cap d'Agde, il faut bien reconnaître que les travaux engagés par l'équipe municipale sont décisif pour le renouveau de cette station dont l'économie est vitale pour les Agathois, on ne peut que regretter un calendrier un peu tardif surtout en ce qui concerne le village naturiste, tout vient à point à qui sait attendre, souhaitons que les touristes aient la même philosophie.

Dans le même esprit constructif espérons que le projet d'implantation de chantier naval sur l'Hérault apportera son lot de concertations de discussions et d'études remontrant de toute la population Agathoise afin de combler le sentiment d'ignorance habituelle. Souhaitons nous de réussir ces études afin d'atténuer la méfiance et les inquiétudes des Agathois face à ce projet pharaonique.

**Jean-Claude Planes**  
**Élu Rassemblement National**  
**Divers Droites**

## TOHU BOHU

### ET DESORDRES DES TRIBUNES LIBRES

Lors du Conseil Municipal du mardi 16 juillet 2019, nous avons manifesté notre mécontentement de constater à chaque « Tribune Libre » du Magazine Municipal « Agde – le Mag » la réponse directe de la majorité municipale aux remarques ou réactions des élus minoritaires

Ces chroniques qui devraient être équitablement spontanées entre les différents groupes des élus municipaux font l'objet d'une habile et douteuse manœuvre qui confie préalablement les critiques de la minorité aux conseillers politiques de la majorité municipale afin de leur permettre une analyse politique bien informée et très partielle.

Facile ensuite de trouver la plaidoirie la mieux appropriée aux constatations des groupes minoritaires afin de troubler l'observation objective des lecteurs ....

Une bien curieuse façon d'éclairer les électeurs sur la réalité démocratique équitable des décisions des élus municipaux !

Ces « traficotages » deviennent ubuesques sur le N°101 du magazine d'informations municipales avec des reprises mot pour mot :

« ... Centre historique ... Villa Laurens ... La Méditerranéenne ... les Halles ... la Gare ... ».

Le lecteur jugera lui-même de l'élégance de ces méthodes !

Une autre remarque pour le prochain Journal Municipal porte sur la date de réception de la demande : « 30 juillet 2019 », à renvoyer impérativement pour le « 2 août 2019 » ... cela nous laisse 48 heures, sous réserve de ne pas être en vacances ....

Alors Chers lecteurs, ne vous étonnez pas si vous lisez « le groupe X ne nous a pas fait parvenir sa tribune ... »

Il est affligeant et regrettable que les conseillers politiques de la majorité municipale ignorent à ce point les élus minoritaires qui représentent, totalement bénévolement, une majorité d'électeurs agathois ...

**Gérard Rey**  
**Marc Bouvier-Berthet**  
**Germain Castel**

Les textes publiés sur cette double page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés au service Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportées.



## SUBVENTIONS FINANCEMENTS ATTRIBUTIONS ET DEMANDES

À L'UNANIMITÉ,  
le Conseil a approuvé

>> **L'attribution de subventions pour un montant total de 310 031,18 euros aux associations**

> dont le dossier n'était pas complet :  
**Golf Agde Le Cap d'Agde** : 3 500 euros ;  
**Confrérie du Saint-Christ** : 700 euros ;  
**Comité des Fêtes du Grau d'Agde** :  
2 000 euros

> pour une action spécifique : **Agde Handball** (tournoi de Sandball juin 2019) :  
2 000 euros ; **Association Professionnels du Nautisme du Cap d'Agde** (organisation du Salon Nautique d'automne du Cap d'Agde du 30 octobre au 11 novembre 2019) : 63 688 euros ; **Escouade 1900-2000** (commémoration du débarquement en Provence) : 2 000 euros

> qui bénéficient de la mise à disposition de personnel territorial et qui doivent, comme le prévoit le décret 2008-580 du 18 juin 2008, rembourser la rémunération et les charges correspondantes pour la saison 2018/2019 à la collectivité :  
**Absolutfight** : 6 558,17 euros ; **Agape** :  
2 598,58 euros ; **Agde Basket** : 2 711,39 euros ;  
**Agde Musica** : 2 721,51 euros ; **Agde Tennis de table** : 10 231,27 euros ; **Athletic Club des Pays d'Agde** : 2 788,43 euros ;  
**Boxing Olympique Agathois** : 3 859,94 euros ; **Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde** : 72 872,59 euros ;  
**Compagnie des Archers Agathois** :  
2 539,96 euros ; **Escolo dai Sarret** : 3 191,21 euros ;  
**Judo Club Agathois** : 3 325,56 euros ;  
**Maison des Jeunes et de la Culture** :  
76 983,40 euros ; **Racing Club Olympique Agathois** : 3 045,55 euros ; **Rugby Olym-**

**pique Agathois** : 22 403,11 euros ; **Tennis Club Agathois** : 2 788,43 euros ; **Tennis Club du Cap d'Agde** : 2 237,56 euros ;  
**Tir Agathois** : 15 286,52 euros

>> **Une demande d'aide au fonctionnement auprès du Conseil Départemental de l'Hérault pour l'École de Musique.**

>> **Une demande de subvention pour le renouvellement du mobilier de la Médiathèque Maison des Savoirs.**

En effet 20 ans après son ouverture la MDS fait l'objet de travaux, aussi l'aménagement intérieur de la médiathèque, qui aura pour ligne directrice la modularité et le confort des usagers, sera repensé avec un mobilier et une signalétique renouvelés. Le coût global de cette opération est estimé à 291 000 euros HT, composé de l'acquisition de mobilier pour l'aménagement intérieur des espaces de lecture et multimédia, de bureaux, les banques d'accueil, le rangement et la présentation des collections, les tables, sièges et fauteuils dédiés au confort des usagers ainsi que la signalétique au sein de l'équipement.

>> **Une demande de subvention pour les ateliers pédagogiques du Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie sous-marine et du Musée Agathois Jules Baudouin année scolaire 2018/2019 ; pour un coût global évalué à 10 000 euros H.T.**

>> **Une demande de subventions pour l'opération d'entretien de l'église Saint-André à Agde. Diagnostic et mesures conservatoires pour un coût de cette opération évalué à 145 000 euros hors taxes.**

>> **Une demande de financement pour les travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications sur le passage du Front de Mer.**

La Ville souhaite réaliser des travaux d'effacement des réseaux et de remplacement de l'éclairage public du passage du Front de Mer. L'intégralité de ces travaux a été estimée par Hérault Énergies

à 280 688,42 euros TTC répartis de la manière suivante :

> Travaux d'électricité : 151 168,99 euros TTC  
> Travaux d'éclairage public : 89 036,54 euros TTC

> Travaux de télécommunication :  
40 482,89 euros TTC.

Le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

> Financement d'Hérault Énergies pour les travaux d'électricité : 50 000 euros  
> TVA sur les travaux d'électricité récupérée par Hérault Énergies : 23 620,16 euros

> Subvention Hérault Énergies sur les travaux d'éclairage public : 20 000 euros  
La dépense prévisionnelle pour la collectivité s'élève à 207 068,26 €.

>> **Une demande de financement pour les travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications sur la place François Hirailles**

La Ville souhaite procéder aux travaux de réaménagement de la place François Hirailles par un retraitement des sols ainsi que par la mise en place d'un nouvel éclairage public. Aussi, il est envisagé réaliser des travaux d'effacement des réseaux d'électricité et de télécommunications traversant cette place ainsi que la réhabilitation de l'éclairage public existant.

L'intégralité de ces travaux a été estimée par Hérault Énergies à 63 175,03 euros TTC répartis de la manière suivante :

> Travaux d'électricité : 26 768,35 euros TTC  
> Travaux d'éclairage public : 6 642,47 euros TTC  
> Travaux de télécommunication :  
29 764,61 euros TTC.

Le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

> Financement d'Hérault Énergies pour les travaux d'électricité : 9 034,62 euros  
> TVA sur les travaux d'électricité récupérée par Hérault Énergies : 4 182,55 euros  
La dépense prévisionnelle pour la collectivité s'élève à 49 958,16 euros.

## >> CONVENTION DU SITE TOURISTIQUE

DE LA CIRCONSCRIPTION D'AGDE  
ENTRE LA COMMUNE D'AGDE  
ET L'ÉTAT

Le préfet de l'Hérault, le Maire de la commune d'Agde, et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, s'engagent à concourir à la sécurité

des visiteurs accueillis sur la circonscription, par des mesures de prévention et de protection sur l'ensemble de la commune d'Agde, ainsi que par la prise en charge des victimes en cas d'accidents ou d'incidents. Cet engagement porte, plus particulièrement, sur la prévention des atteintes graves aux personnes. La convention a aussi pour objet de favoriser la coopération interservices et la mise en place, par chacune des parties signataires selon leurs attributions, de moyens humains, techniques, opérationnels

et organisationnels nécessaires. Le respect des dispositions de la convention par chacune des parties justifie la reconnaissance du label « sécuri-site » : ce label est attribué par le Préfet de département après avis du conseil départemental « tourisme et sécurité ». La convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision **À L'UNANIMITÉ.**

## >> PLUSIEURS CONVENTIONS TRIPARTITES ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT, LA VILLE D'AGDE ET LE MLI CENTRE HÉRAULT ONT ÉTÉ APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

et ce pour plusieurs actions. Pour chacune, le dispositif du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) finance des actions d'accompagnement collectif destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En sa qualité d'opérateur, la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault des actions dénommées :

### >> « Deux roues vers l'insertion » dont les objectifs sont :

- > d'aider à la mobilité afin de faciliter les démarches d'insertion professionnelle,
- > d'accompagner les jeunes dans une recherche de moyen de déplacement durable,
- > de réduire l'insécurité routière pour les deux roues,
- > d'apporter un accompagnement individualisé lié au transport dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Elle s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans, rencontrant des problèmes de mobilité et en demande d'une solution temporaire, pour se rendre sur un lieu de travail, de stage ou de formation. De manière opérationnelle, la MLI propose de mettre à disposition des cyclomoteurs, moyennant une participation de principe d'un montant de 30 euros par mois.

Parallèlement, la MLI Centre Hérault fait appel à d'autres sources de financement. À ce titre, l'association

sollicite une subvention de 2 500 euros dans le cadre du FDAJ, pour un budget total de 31 120 euros.

### >> « Mobilité et citoyenneté » dont l'enjeu est de permettre l'accès à un premier moyen de transport et ce dans une perspective d'emploi

- > Cette action a pour ambition de donner les moyens aux jeunes de se comporter en citoyen responsable au travers :
  - > d'actions de sensibilisation aux comportements citoyens,
  - > d'informations quant aux règles de conduite, aux risques encourus et sanctions,
  - > de formations à la conduite de scooter avec la validation du permis AM,
  - > de formations aux gestes des premiers secours, sanctionnées par le diplôme PSC1.

Elle s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans, en démarche d'insertion professionnelle et dont la situation nécessite que les freins liés à la mobilité soient levés.

Afin de mettre en œuvre cette action, la MLI Centre Hérault sollicite une subvention de 1 500 euros dans le cadre du FDAJ, pour un budget total de 1 915 euros.

### >> « Surveillant de baignade » dont les objectifs sont :

- > la remobilisation professionnelle
- > la sensibilisation aux métiers du sauvetage et de la surveillance aquatique
- > le repérage des attentes et des exigences des entreprises du secteur
- > l'obtention des diplômes de Surveillant de Baignade et de Prévention et Secours Civique niveau 1

Ces certifications devraient contribuer à faciliter l'accès à l'emploi en qualité de surveillant de baignade durant la saison estivale.

Cette action s'adresse à des jeunes agathois âgés de 18 à 25 ans, autonomes dont le projet est d'être recruté dans le secteur de la surveillance aquatique.

À ce titre, la MLI Centre Hérault fait appel au FDAJ en sollicitant une subvention de 2 000 euros, couvrant l'intégralité des frais inhérents à l'action.



## >> CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE : CHOIX DU DÉLÉGATAIRE

Le service de la restauration collective est actuellement géré par la société SHCB dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public, suite à la délibération du Conseil municipal du 21/05/2013. Ce contrat se termine le dernier jour de l'année scolaire 2018-2019.

Suite à l'avis de concession et à la réception des offres, la commission de Concession de Service Public a analysé les candidatures des 3 sociétés ayant remis un pli dans les délais impartis : SODEXO, SHCB, LES HALLES SOLANID.

À l'issue de toutes les démarches, l'exécutif local a décidé de retenir l'offre présentée par la SAS SHCB.

En effet, son offre définitive est économiquement la plus avantageuse, au vu des critères de sélection des offres énoncés à l'article 7 du règlement de la Consultation (critères qualitatifs et critères économiques) et correspond le mieux aux besoins et aux attentes de l'autorité concédante.

La durée du contrat de concession est de cinq ans et se terminera le dernier jour de l'année scolaire 2023-2024.

Une délibération adoptée  
**À L'UNANIMITÉ.**



## La Mairie et les Mairies annexes

### HÔTEL DE VILLE MIRABEL

Rue Alsace Lorraine  
CS 20007 - 34306 Agde Cedex

N° vert : 0 800 009 034  
Standard : 04 67 94 60 00

Courriel : [contact@ville-agde.fr](mailto:contact@ville-agde.fr)  
Site Internet : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr)

Accueil du public de 8h00 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

### LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS...

Si l'Hôtel de Ville Mirabel centralise les services municipaux, en revanche, de nombreux services sont décentralisés dans les quartiers afin d'être plus proches des administrés

### MAISON DU CŒUR DE VILLE (ÉTAT CIVIL)

Rue Louis Bages, Agde  
Standard : 04 67 94 60 10  
Fax : 04 67 94 60 17

Accueil du public de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi  
et le samedi de 9h00 à 11h00

### MAIRIE ANNEXE DU GRAU D'AGDE

MAISON DES SERVICES PUBLICS  
2 quai Antoine Fonquerle - Le Grau d'Agde  
Standard : 04 67 94 60 32  
Fax : 04 67 26 66 35

Accueil du public de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

### MAIRIE ANNEXE DU CAP D'AGDE

Centre administratif  
Avenue des Sergents - Le Cap d'Agde  
Standard : 04 67 94 60 20  
Fax : 04 67 94 60 29

Accueil du public de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

## Où effectuer vos démarches ?

Papiers d'identité (CNI, passeport) ne sont instruits qu'à l'**Hôtel de Ville Mirabel sur rendez-vous au 04 67 94 63 50**

**Inscriptions sur les listes électorales**, recensement citoyen sont instruits à l'Hôtel de Ville Mirabel ou à la mairie annexe de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde). Pour plus de renseignements : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr), rubrique « **citoyenneté** » puis « **formalités citoyennes** » et sur <https://ville-agde.espace-citoyens.net>

**Cartes grises et permis de conduire** uniquement sur le site : <https://ants.gouv.fr>

**Services Techniques** à l'Hôtel de Ville Mirabel (direction) ou à la subdivision de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde, Agde centre)

**Objets trouvés**, poste de Police Municipale « **Gonzague** » du Cœur de Ville, rue de la République (angle du parking des Halles).  
Standard : 04 67 94 62 64

**24h/24 et 7 J/7 sur [www.mavilledagde.fr](http://www.mavilledagde.fr)**

Simplifiez-vous le quotidien ! [mavilledagde.fr](http://mavilledagde.fr) vous offre un accès direct, gratuit et sécurisé à deux espaces dédiés : l'espace e-citoyens et l'espace e-famille.

Disponibles 24h/24 et 7 j/7, ils vous permettent d'effectuer vos démarches administratives en ligne, de formuler vos demandes auprès des services municipaux et d'en constater le suivi, de payer vos factures...

Pratique, facile, rapide, [mavilledagde.fr](http://mavilledagde.fr), c'est votre espace.

## Accueil Formalités citoyennes

### POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

>> **À la Mairie Mirabel** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 63 50

>> **A la Mairie annexe du Cap d'Agde** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 20

>> **A la Mairie annexe du Grau d'Agde** de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 32

>> **À la Maison du Cœur de Ville** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00. Tél. 04 67 94 60 10

## Numéros utiles

Numéro Vert	0 800 009 034
Offices de Tourisme	
Cap d'Agde	04 67 01 04 04
Îlot Molière	04 67 31 87 50
CCAS	04 67 94 60 60
CAHM	04 99 47 48 49
Guichet unique des Associations	04 67 94 63 86
Sictom Pézenas-Agde	04 67 98 45 83
Maison de la Justice et du Droit	04 67 35 83 60
Alerte Crues	0 800 800 032
Police Nationale	04 67 01 02 00
Urgences	Tél. 17
Police Municipale	04 67 94 62 20
Centre Superviseur Urbain	0 800 03 7000
Centre de secours	04 67 01 07 50
Pharmacie de garde de nuit	04 67 01 02 00
Assurance Maladie	36 46
CAF	0 810 25 34 80
Centre des Finances Publiques	
Paiement	04 67 94 11 22
Calcul	04 67 35 69 44
Bleu Ciel d'EDF	0 800 123 333
Lyonnaise des Eaux	09 77 40 84 08
GrDF	09 69 36 35 34

## Les COMITÉS de Quartier

Animés par le Premier Adjoint au Maire et l'Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville, Qualité de Vie, Entretien de la Voirie et Réseaux, ils représentent les différents quartiers de la commune : Cayrets ; Cœur de Ville-Rive Droite ; Agde centre ; Monaco - Saint-Loup ; Mirabel-Lyautey ; Cap Est ; Cap Ouest et Grau d'Agde - Tamarissière. 105 représentants. Véritables lieux d'échange et de travail, ils permettent d'associer les représentants des Agathois aux aménagements réalisés dans leur quartier ou aux grands projets structurants pour le développement de notre commune.

Pour en savoir plus : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) rubrique « **Citoyenneté** » puis « **Comités de Quartier** »

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

BUCHHOLZER Giulia † COUQUET IBORRA Paloma † HOFFMANN Loan † TRIVES Lenzio † BUONO Azzurra † BATUT Milo † WANSTOCK Resseul † MONTELS Khalis † LE DUC Jade † NOTHIAS TORRES Tiana † PLIGERSDORFFER Matis † BERTIN Layan † BELMONTE Swan † LUSSON Angèle † CALMETTES BAVOIL Jacques † CAZES Sinaya † SANCHEZ IRAILLES Sienna † VENAVENTE Haoulerla-Lorie † RANQUE Louise † ARRAISS Miyah † CARBAL Emilio † MONASTERIO Lihuén † CANESTRARI Stella † BERTACCHINI Angelo † FOURNIER Meyson † PATRAC Jenna † BARBANCE GIBOUT Millie † ARTELESA Lina † PLATRE Louise † ESPITALIER Thomas † MOINS Lyna † D'ISANTO Ilan † D'ESTEVE de PRADEL Roman † MANGENOT Lana † HATAT NAVARRO Alice † FERNANDES DA SILVA Aaron † DECROIX Ellana † LEBLANC Milano



### DÉCÈS



DAMIAN Jeanne veuve ALARY, 83 ans † ÉTIENNE Jean-Pierre, 77 ans † LIGNIER Roger, 75 ans † GIL Joseph, 87 ans † SERVEN Régine veuve BARDOU, 91 ans † LUDER Jean, 63 ans † DELMAS Jacky, 84 ans † SCHNOBECK Bernard, 81 ans † SAULNIER Henriette épouse MEIRE, 93 ans † REYNIER Élise veuve MATHE, 94 ans † GAILLARD Edmond, 81 ans † CUNNANE Francis, 86 ans † ROUX Josette, 86 ans † ESTEVE Albert, 95 ans † MARTINEZ SANCHEZ Jésus, 90 ans † RIEUX Jean-Luc, 52 ans † ETTWILLER Gaston, 82 ans † MARTIN Marcel, 85 ans † REBELO Antonio, 78 ans † RAYMOND Rose-Mary épouse de BARRY, 83 ans † BREMOND René, 75 ans † PASSAGEM Gilles, 44 ans † BOCKSTAL Raymonde veuve DEBACKER, 88 ans † ROUSSEEUW Jean, 71 ans † GIUTIERREZ Emilio, 90 ANS † CAUVIN Odile veuve PERNELLAND, 89 ans † CATINAUD Jeanne épouse REY, 84 ans † LEMMO Jocelyne, 73 ans † CALMES Georgette veuve MALRIC, 86 ans † WETTA Albert, 88 ans † CHASSAING Robert, 67 ans † LEFEBVRE Didier, 58 ans † CAMUS Désiré, 93 ans † BOUDOU Roselyne veuve BARASCUD, 87 ans † LIGNITI Gennaro, 91 ans † DRUILHE Marie-Jeanne épouse CAUSSAT, 75 ans † FARRIER Jean, 95 ans † PERTUSA BORAU Aurora, 91 ans † MARCO Paulette épouse GARCIA, 87 ans † ESTOURNET Jean, 89 ans



### MARIAGE

PLAGGENBURG Marc et MARTIN May † FOURNIER Nicolas et ZANETTI Suzanne † GRILLET Grégory et RIBEIRO Patricia † LERAY Alain et ZERBIB Annie † FAUVELET Laurent et PASSIAN Marion † SIRGUEY Sébastien et LADAGNOUS Florence † TE Sanddy et VALETTE Eve † LOPEZ Cédric et POUYET Victorine † ADJEDJ Sébastien et DENARD Julie † DEVANNE Arnaud et GERMAIN Laura † ALCODORI François et KULCU Marion † BRAS Patrick et OUENG Christine

## En vidéo

Sur Youtube : Ville d'Agde Officiel

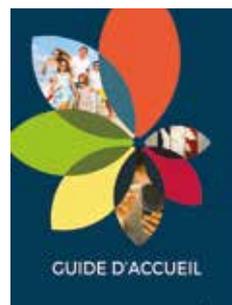


LE DÉBARQUEMENT DE PROVENCE



LES SCÈNES ESTIVALES

## Les publications municipales



Retrouvez l'ensemble des publications sur [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) et dans les lieux d'accueil municipaux

# Venez Slamer

AGDE SPORT  
2019-2020

Enfants et adultes



**S L A M**

Sport Loisirs Artistique Municipal

**04 67 94 65 64**

[www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr)

**agde**  
Archipel de vie

Agde Tandy Communication 06 65 15 36 14 - Credit photos istock, Adobe Stock, Direction des Sports et de la Jeunesse